



RAPPEL DES ENJEUX	ÉTAT EXISTANT	VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES	IMPACT PAYSAGER
<p>PERCEPTION DEPUIS LE HAMEAU DE GARZ AN BLEI</p> <p>PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES</p> <p>EFFET CUMULÉ AVEC LES AUTRES PARCS ÉOLIENS</p>	<p>LE HAMEAU DE GARZ AN BLEI EST IMPLANTÉ SUR LE VERSANT SUD DU VALLON DE KERSCOADEC. DEPUIS, CE POINT, EN LIMITE NORD DU TISSU BÂTI, LES VUES S'OUVRENT VERS LE VALLON ET PORTENT LOIN JUSQU'À LA CRÊTE DU MASSIF GRANITIQUE QUI BORNE L'HORIZON. LES ÉOLIENNES DES PARCS DE KER ROSE ET KERGRIST ANIMENT LE PAYSAGE.</p>	<p>LE PROJET S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DES PARCS EXISTANTS. E6 ET E7 PRENNENT PLACE À PROXIMITÉ DE L'OBSERVATEUR AVEC UNE ORIENTATION QUI SOULIGNE LA DÉCLIVITÉ DU VALLON.</p> <p>LES ÉOLIENNES E3-E4-E5 FORMENT UN ALIGNEMENT DANS LA CONTINUITÉ DE L'IMPLANTATION DU PARC DE KER ROSE (HAUTEUR APPARENTE, INTER-DISTANCES ET ORIENTATION HOMOGENES). LES ÉOLIENNES E1 ET E2 S'INSCRIVENT ÉGALEMENT DANS LE PROLONGEMENT DU PARC DE KERGRIST MAIS SERONT PEU VISIBLES, MASQUÉES PAR DES ÉLÉMENTS PLUS PROCHES (HAIES ET RELIEF).</p>	<p>LE PROJET S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DE LA RÉPARTITION DU MOTIF ÉOLIEN EXISTANT. LE PROJET RENFORCE LA PRÉGNANCE ÉOLIENNE MAIS NE MODIFIE PAS L'APPRÉCIATION GÉNÉRALE DU PAYSAGE. EN REVANCHE, POUR LES RIVERAINS, LA HAUTEUR APPARENTE DES ÉOLIENNES E6 ET E7 MODIFIE LOCALEMENT LA LECTURE DES RAPPORTS D'ÉCHELLE AVEC LES AUTRES ÉLÉMENTS DU PAYSAGE. TOUTEFOIS, L'IMPACT GLOBAL EST QUALIFIÉ DE MODÉRÉ.</p> <p>L'IMPACT PAYSAGER EST MODÉRÉ.</p>

ÉTAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 60°



PHOTOMONTAGE N°32 : PERCEPTION À PROXIMITÉ DES LIEUX-DITS DE LAIZOT-UHELLAN ET KERROPEERS

CARACTÉRISTIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE

Appareil photo numérique : SONY

Assemblage : cylindrique

Coordonnées Lambert 93 (X, Y) :

235 463 ; 6 813 299

Distance à l'éolienne la plus proche :

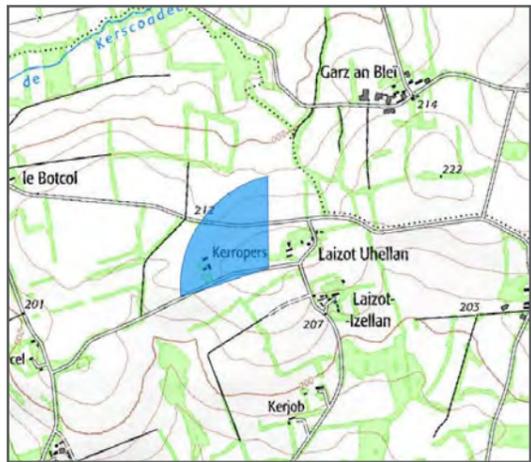
616 m

Date de la prise de vue : 19/04/2017

ETAT ACTUEL SANS LE PROJET DU PETIT DORÉ // PANORAMIQUE 112°



ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 112°



ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE ESQUISSE 112°



- | | | | | | |
|-----------------------|----------------------------------|-------------------------|---------------|-------------------------|-------------------|
| Parc du Petit Doré | Parc de Ker Rose | Parc de Kergrist Moëlou | Parc d'IEL | Parc de Lande de Lancel | Parc de Botsay |
| Parc de Saint-Servais | Parc de Kerlan | Parc de Coat Piquet | Parc La Salle | Parc de Haut Corlay | Parc de Guerledan |
| Parc de Langoelan | Parc de Ker Jobic et ker Antoine | | | | |



RAPPEL DES ENJEUX	ÉTAT EXISTANT	VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES	IMPACT PAYSAGER
<p>PERCEPTION DEPUIS LE LIEU-DIT DE KERROBERS</p> <p>PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES</p> <p>EFFET CUMULÉ AVEC LES AUTRES PARCS ÉOLIENS</p>	<p>LE LIEU-DIT DE KERROBERS EST SITUÉ SUR LA CRÊTE DU VALLON DE KERSCOADEC. LES HABITATIONS SONT BORDÉES D'ARBRES DE HAUT JET QUI CLOISONNENT PARTIELLEMENT LES PERCEPTIONS AUX ABORDS DES LIEUX DE VIE.</p> <p>EN REVANCHE, DEPUIS LA ROUTE D'ACCÈS, LES VUES SONT OUVERTES SUR DES CULTURES, ET LE REGARD PORTE LOIN JUSQU'AU MASSIF GRANITIQUE DE QUINTIN QUI BORNE L'HORIZON. LA SILHOUETTE DES PARCS DE KER ROSE ET KERGRIST ANIMENT LES PERCEPTIONS.</p>	<p>LES ÉOLIENNES E1 ET E2 SONT VISIBLES EN ARRIÈRE-PLAN, DANS LE PROLONGEMENT VISUEL DU PARC DE KERGRIST.</p> <p>LES ÉOLIENNES E3-E4-E5 FORMENT UN ALIGNEMENT PARALLÈLE À CELLES DU PARC DE KER ROSE, AVEC UNE HAUTEUR APPARENTE QUELQUE PEU SUPÉRIEURE À CELLE DES ÉOLIENNES EXISTANTES. LES ÉOLIENNES E6 ET E7 PRENNENT PLACE EN AVANT, AVEC UNE ORIENTATION QUI RÉPOND À CELLES DE KER ROSE.</p>	<p>LE PROJET NE MODIFIE PAS SENSIBLEMENT L'APPRÉCIATION DU PAYSAGE DANS LA MESURE OÙ LE MOTIF ÉOLIEN EST DÉJÀ EXISTANT. EN REVANCHE, POUR LES RIVERAINS IL Y A UN RENFORCEMENT DU MOTIF ÉOLIEN QUI SE TRADUIT PAR UNE PLUS FORTE OCCUPATION SUR L'HORIZON ET UNE AUGMENTATION DE LA PRÉGNANCE DU MOTIF ÉOLIEN.</p> <p>L'IMPACT PAYSAGER EST MODÉRÉ.</p>

ÉTAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 60°



PHOTOMONTAGE N°33 : PERCEPTION DEPUIS LE HAMEAU LE BOTCOL

CARACTÉRISTIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE

Appareil photo numérique : SONY

Assemblage : cylindrique

Coordonnées Lambert 93 (X, Y) :

234 746 ; 6 813 561

Distance à l'éolienne la plus proche :

488 m

Date de la prise de vue : 19/04/2017

ETAT ACTUEL SANS LE PROJET DU PETIT DORÉ // PANORAMIQUE 120°



ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 120°



ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE ESQUISSE 120°



- | | | | | | |
|-----------------------|----------------------------------|-------------------------|---------------|-------------------------|-------------------|
| Parc du Petit Doré | Parc de Ker Rose | Parc de Kergrist Moëlou | Parc d'IEL | Parc de Lande de Lancel | Parc de Botsay |
| Parc de Saint-Servais | Parc de Kerlan | Parc de Coat Piquet | Parc La Salle | Parc de Haut Corlay | Parc de Guerledan |
| Parc de Langoelan | Parc de Ker Jobic et ker Antoine | | | | |



RAPPEL DES ENJEUX	ÉTAT EXISTANT	VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES	IMPACT PAYSAGER
<p>PERCEPTION À L'EST DU HAMEAU LE BOTCOL</p> <p>PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES</p> <p>EFFET CUMULÉ AVEC LES AUTRES PARCS ÉOLIENS</p>	<p>LE HAMEAU DU BOTCOL EST ENVELOPPÉ DANS UN MAILLAGE VÉGÉTAL RELATIVEMENT DENSE. DEPUIS CE POINT DE VUE, SITUÉ À L'EST DU HAMEAU, LE LONG D'UNE PARCELLE AGRICOLE, LES PERCEPTIONS SONT OUVERTES ET LE REGARD PORTE LOIN JUSQU'AU MASSIF GRANITIQUE DE QUINTIN QUI BORNE L'HORIZON. LA SILHOUETTE DES PARCS DE KER ROSE ET KERGRIST ANIMENT LES PERCEPTIONS.</p>	<p>LES ÉOLIENNES E1 ET E2 SONT VISIBLES EN ARRIÈRE-PLAN, DANS LE PROLONGEMENT VISUEL DU PARC DE KERGRIST MAIS AVEC UNE HAUTEUR APPARENTE LÉGÈREMENT SUPÉRIEURE.</p> <p>LES ÉOLIENNES E3-E4-E5 FORMENT UN ALIGNEMENT PARALLÈLE À CELLES DU PARC DE KER ROSE, AVEC UNE HAUTEUR APPARENTE HOMOGENÈME À CELLE DES ÉOLIENNES EXISTANTES. L'ÉOLIENNE E6 ET L'ÉOLIENNE E7 (HORS CADRAGE) PRENNENT PLACE EN AVANT, AVEC UNE ORIENTATION QUI RÉPOND À CELLE DU PARC DE KER ROSE.</p>	<p>LE PROJET S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DE LA RÉPARTITION DU MOTIF ÉOLIEN EXISTANT. LE PROJET RENFORCE LA PRÉGNANCE ÉOLIENNE MAIS NE MODIFIE PAS L'APPRÉCIATION GÉNÉRALE DU PAYSAGE. EN REVANCHE, POUR LES RIVERAINS, LA HAUTEUR APPARENTE DES ÉOLIENNES E6 ET E7 MODIFIE LOCALEMENT L'APPRÉCIATION DES RAPPORTS D'ÉCHELLE AVEC LES AUTRES ÉLÉMENTS DU PAYSAGE. L'IMPACT GLOBAL EST QUALIFIÉ DE MODÉRÉ.</p> <p>L'IMPACT PAYSAGER EST MODÉRÉ.</p>

ÉTAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 60°



ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 60°



PHOTOMONTAGE N°34A : PERCEPTION DEPUIS LA RD 790, DANS LES DEUX SENS DE CIRCULATION (VERS LA ZIP 1 ET 2)

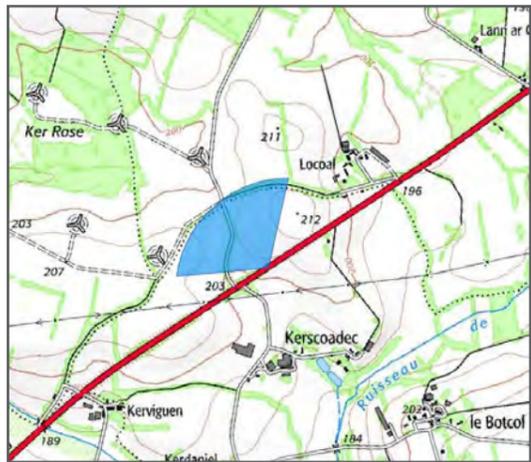
CARACTÉRISTIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE

Appareil photo numérique : SONY
 Assemblage : cylindrique
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y) :
 233 756 ; 6 814 230
 Distance à l'éolienne la plus proche :
 814 m
 Date de la prise de vue : 19/04/2017

ETAT ACTUEL SANS LE PROJET DU PETIT DORÉ // PANORAMIQUE 120°



ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 120°



Carte IGN

ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE ESQUISSE 120°



Vue aérienne

- | | | | | | |
|-----------------------|----------------------------------|-------------------------|---------------|-------------------------|-------------------|
| Parc du Petit Doré | Parc de Ker Rose | Parc de Kergrist Moëlou | Parc d'IEL | Parc de Lande de Lanzel | Parc de Botsay |
| Parc de Saint-Servais | Parc de Kerlan | Parc de Coat Piquet | Parc La Salle | Parc de Haut Corlay | Parc de Guerledan |
| Parc de Langoelan | Parc de Ker Jobic et ker Antoine | | | | |



RAPPEL DES ENJEUX	ÉTAT EXISTANT	VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES	IMPACT PAYSAGER
<p>PERCEPTION DEPUIS LA RD 790</p> <p>EFFET CUMULÉ AVEC LES AUTRES PARCS ÉOLIENS</p>	<p>ENTRE PLOUNÉVEZ-QUINTIN ET ROSTRENEEN LES VUES DEPUIS LA DÉPARTEMENTALE 790 SONT RYTHMÉES PAR LES ONDULATIONS DU RELIEF ET L'ÉPAISSEUR DU MAILLAGE VÉGÉTAL QUI BORDE LA VOIE.</p> <p>À L'APPROCHE DU PARC ÉOLIEN DE KER ROSE, UNE SÉQUENCE OUVERTE OFFRE UN PANORAMA DÉGAGÉ SUR L'ENSEMBLE DES ÉOLIENNES DU PARC DE KER ROSE (VUE 34A). DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA ROUTE, AU SUD DE LA RD 790, LES VUES SONT ORIENTÉES VERS LE VALLON DU KERSCOADEC (VUE 34B).</p>	<p>LES ÉOLIENNES E1 ET E2 SONT À PEINE VISIBLES, DISSIMULÉES PAR LA VÉGÉTATION. LES ÉOLIENNES E3-E4-E5 PROLONGENT LE PARC DE KER ROSE DE MANIÈRE ÉQUILIBRÉE (HAUTEURS APPARENTES HOMOGENES ET COHÉRENCE DE L'ORIENTATION DES ALIGNEMENTS) (VUE 34A).</p> <p>DANS LE CADRE D'UNE PERCEPTION À 360° (VUE 34B), LES ÉOLIENNES E6 ET E7 PRENNENT PLACE DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA ROUTE, SUR LE VERSANT OPPOSÉ DU VALLON DE KERSCOADEC.</p>	<p>LE PROLONGEMENT DU PARC DE KER ROSE EST ÉQUILIBRÉ ET L'IMPLANTATION CONSERVE SA LISIBILITÉ POUR LES USAGERS DE LA RD 790. LES ÉOLIENNES E6 ET E7 FONT ÉCHO À CE PARC, AVEC UNE PRÉGNANCE MOINDRE. LA RÉPARTITION HORIZONTALE DU MOTIF ÉOLIEN EST COHÉRENTE AVEC L'OUVERTURE DE LA VUE.</p> <p>L'IMPACT PAYSAGER EST FAIBLE.</p>

ÉTAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 60°



ÉTAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 60°



PHOTOMONTAGE N°34B : PERCEPTION DEPUIS LA RD 790, DANS LES DEUX SENS DE CIRCULATION (VERS LA ZIP 3)

CARACTÉRISTIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE

Appareil photo numérique : SONY

Assemblage : cylindrique

Coordonnées Lambert 93 (X, Y) :

233 832 ; 6 814 279

Distance à l'éolienne la plus proche :

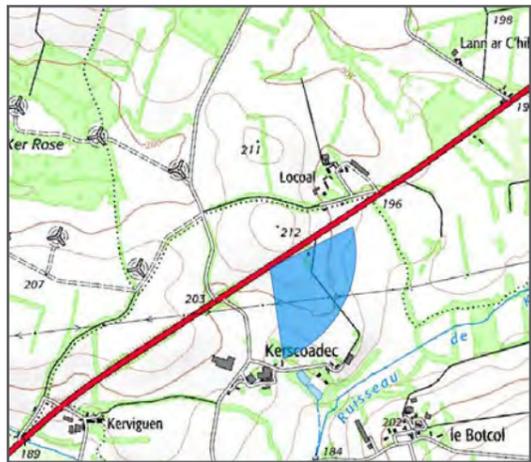
1 139 m

Date de la prise de vue : 19/04/2017

ETAT ACTUEL SANS LE PROJET DU PETIT DORÉ // PANORAMIQUE 120°

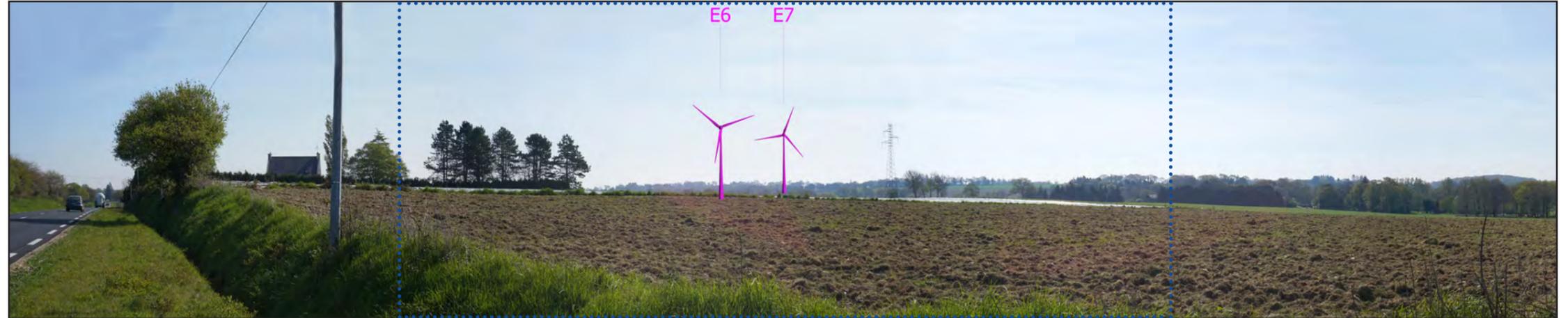


ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 120°



Carte IGN

ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE ESQUISSE 120°



Vue aérienne

- | | | | | | |
|-----------------------|----------------------------------|-------------------------|---------------|-------------------------|-------------------|
| Parc du Petit Doré | Parc de Ker Rose | Parc de Kergrist Moëlou | Parc d'IEL | Parc de Lande de Lanzel | Parc de Botsay |
| Parc de Saint-Servais | Parc de Kerlan | Parc de Coat Piquet | Parc La Salle | Parc de Haut Corlay | Parc de Guerledan |
| Parc de Langoelan | Parc de Ker Jobic et ker Antoine | | | | |



RAPPEL DES ENJEUX	ÉTAT EXISTANT	VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES	IMPACT PAYSAGER
<p>PERCEPTION DEPUIS LA RD 790</p> <p>EFFET CUMULÉ AVEC LES AUTRES PARCS ÉOLIENS</p>	<p>ENTRE PLOUNÉVEZ-QUINTIN ET ROSTRENEEN LES VUES DEPUIS LA DÉPARTEMENTALE 790 SONT RYTHMÉES PAR LES ONDULATIONS DU RELIEF ET L'ÉPAISSEUR DU MAILLAGE VÉGÉTAL QUI BORDE LA VOIE.</p> <p>À L'APPROCHE DU PARC ÉOLIEN DE KER ROSE, UNE SÉQUENCE OUVERTE PERMET À L'USAGER DE L'APERCEVOIR DANS SON ENSEMBLE (VUE 34A). DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA ROUTE, LES PERCEPTIONS GLISSENT VERS LE VALLON CULTIVÉ DE KERSCOADEC (VUE 34B).</p>	<p>LES ÉOLIENNES E6 ET E7 PRENNENT PLACE DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA ROUTE, SUR LE VERSANT OPPOSÉ DU VALLON DE KERSCOADEC.</p> <p>DANS LE CADRE D'UNE PERCEPTION À 360° (VUE 34A), LES ÉOLIENNES E1 ET E2 SONT À PEINE VISIBLES, DISSIMULÉES PAR LA VÉGÉTATION. LES ÉOLIENNES E3-E4-E5 PROLONGENT LE PARC DE KER ROSE DE MANIÈRE ÉQUILIBRÉE ET SYMÉTRIQUE.</p>	<p>LE PROLONGEMENT DU PARC DE KER ROSE EST ÉQUILIBRÉ ET L'IMPLANTATION CONSERVE SA LISIBILITÉ POUR LES USAGERS DE LA RD 790. LES ÉOLIENNES E6 ET E7 FONT ÉCHO À CE PARC, AVEC UNE PRÉGNANCE MOINDRE. LA RÉPARTITION HORIZONTALE DU MOTIF ÉOLIEN EST COHÉRENTE AVEC L'OUVERTURE DE LA VUE.</p> <p>L'IMPACT PAYSAGER EST FAIBLE.</p>

ÉTAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 60°



PHOTOMONTAGE N°35 : PERCEPTION DEPUIS LE LIEU-DIT DE KERSCOADEC

CARACTÉRISTIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE

Appareil photo numérique : SONY

Assemblage : cylindrique

Coordonnées Lambert 93 (X, Y) :

233 759 ; 6 813 927

Distance à l'éolienne la plus proche :

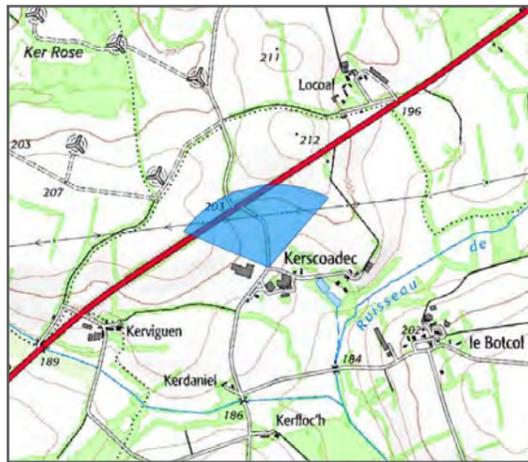
1 111 m

Date de la prise de vue : 20/04/2017

ETAT ACTUEL SANS LE PROJET DU PETIT DORÉ // PANORAMIQUE 120°



ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 120°



Carte IGN

ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE ESQUISSE 120°



Vue aérienne

- | | | | | | |
|-----------------------|----------------------------------|-------------------------|---------------|-------------------------|-------------------|
| Parc du Petit Doré | Parc de Ker Rose | Parc de Kergrist Moélou | Parc d'IEL | Parc de Lande de Lanzel | Parc de Botsay |
| Parc de Saint-Servais | Parc de Kerlan | Parc de Coat Piquet | Parc La Salle | Parc de Haut Corlay | Parc de Guerledan |
| Parc de Langoelan | Parc de Ker Jobic et ker Antoine | | | | |



RAPPEL DES ENJEUX	ÉTAT EXISTANT	VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES	IMPACT PAYSAGER
<p>PERCEPTION DEPUIS LE LIEU-DIT DE KERSCOADEC</p> <p>EFFET CUMULÉ AVEC LES AUTRES PARCS ÉOLIENS</p>	<p>LE LIEU-DIT DE KERSCOADEC EST IMPLANTÉ SUR LE REBORD DU VERSANT DU VALLON ÉPONYME, DANS UN CADRE AGRICOLE RELATIVEMENT OUVERT, À PROXIMITÉ DE LA RD 790.</p> <p>DEPUIS LES HABITATIONS, LES VUES SONT INTIMISÉES PAR LA TRAME VÉGÉTALE DES ESPACES PRIVATIFS MAIS DEPUIS LA VOIE D'ACCÈS LES PERCEPTIONS SONT MAJORITAIREMENT OUVERTES, NOTAMMENT JUSQU'À LA DÉPARTEMENTALE OÙ SE DÉCOUVRE LE PARC DE KER ROSE.</p>	<p>LES ÉOLIENNES E1 ET E2 SONT VISIBLES EN ARRIÈRE-PLAN, PARTIELLEMENT MASQUÉES PAR LA TRAME VÉGÉTALE. LES ÉOLIENNES E3-E4-E5 PROLONGENT LE PARC DE KER ROSE DE MANIÈRE ÉQUILIBRÉE ET HOMOGENE AVEC L'IMPLANTATION EXISTANTE.</p>	<p>LE PROLONGEMENT DU PARC DE KER ROSE EST ÉQUILIBRÉ ET L'IMPLANTATION CONSERVE SA LISIBILITÉ. LE PROJET RENFORCE LÉGÈREMENT LA PRÉGNANCE ÉOLIENNE MAIS NE MODIFIE PAS L'APPRÉCIATION GÉNÉRALE DU PAYSAGE QUOTIDIEN DES HABITANTS.</p> <p>L'IMPACT PAYSAGER EST FAIBLE.</p>

ÉTAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 60°



PHOTOMONTAGE N°36 : PERCEPTION DEPUIS LA RD 790 EN DIRECTION DE PLOUNÉVEZ-QUINTIN, À LA HAUTEUR DE LA ZONE ARTISANALE AU NORD DE ROSTRENEN

CARACTÉRISTIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE

Appareil photo numérique : SONY

Assemblage : cylindrique

Coordonnées Lambert 93 (X, Y) :

232 444 ; 6 812 987

Distance à l'éolienne la plus proche :

2 315 m

Date de la prise de vue : 19/04/2017

ETAT ACTUEL SANS LE PROJET DU PETIT DORÉ // PANORAMIQUE 108°



ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 108°



Carte IGN

ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE ESQUISSE 108°



Vue aérienne

- | | | | | | | | | | | | |
|--|-----------------------|--|----------------------------------|--|-------------------------|--|---------------|--|-------------------------|--|-------------------|
| | Parc du Petit Doré | | Parc de Ker Rose | | Parc de Kergrist Moëlou | | Parc d'IEL | | Parc de Lande de Lanzel | | Parc de Botsay |
| | Parc de Saint-Servais | | Parc de Kerlan | | Parc de Coat Piquet | | Parc La Salle | | Parc de Haut Corlay | | Parc de Guerledan |
| | Parc de Langoelan | | Parc de Ker Jobic et ker Antoine | | | | | | | | |

RAPPEL DES ENJEUX	ÉTAT EXISTANT	VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES	IMPACT PAYSAGER
<p>PERCEPTION DEPUIS LA RD 790</p> <p>EFFET CUMULÉ AVEC LES AUTRES PARCS ÉOLIENS</p>	<p>ENTRE ROSTRENNEN ET LE VALLON DU PETIT DORÉ, LA DÉPARTEMENTALE 790 EST BORDÉE PAR LES ZONES ARTISANALES DE LA GARENNE ET DE LAN OGÉ. EN ALLANT VERS LE NORD, LES USAGERS FONT FACE AU PARC ÉOLIEN DE KER ROSE, SITUÉ DANS L'AXE DE LA VOIE, AVEC DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS DE PART ET D'AUTRE DE LA RD 790.</p>	<p>LES ÉOLIENNES E3-E4-E5 S'INSCRIVENT EN CONTINUITÉ DU PARC ÉOLIEN DE KER ROSE, DANS LE PROLONGEMENT DES ALIGNEMENTS EXISTANTS (ICI, LE MASQUE VÉGÉTAL EST DENSE ET HAUT SUR LA GAUCHE, DISSIMULANT LES ÉOLIENNES DU PARC DE KER ROSE ET MASQUANT TOTALEMENT E1 ET E2).</p> <p>LES ÉOLIENNES E6 ET E7 SONT VISIBLES DE MANIÈRE LATÉRALE À LA ROUTE, PARTIELLEMENT MASQUÉES PAR LES BÂTIMENTS SITUÉS AU PREMIER PLAN.</p>	<p>LE PROJET NE MODIFIE PAS SENSIBLEMENT L'APPRÉCIATION DU PAYSAGE DANS LA MESURE OÙ LE MOTIF ÉOLIEN EST DÉJÀ EXISTANT. DE PLUS, IL S'AGIT D'UNE SÉQUENCE DYNAMIQUE OÙ LES VUES DE L'OBSERVATEUR SONT BRÈVES ET EN MOUVEMENT.</p> <p style="text-align: right;">L'IMPACT PAYSAGER EST FAIBLE.</p>

ÉTAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 60°



PHOTOMONTAGE N°37 : PERCEPTION À L'ORÉE DU HAMEAU DE COAT TRENK

CARACTÉRISTIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE

Appareil photo numérique : SONY

Assemblage : cylindrique

Coordonnées Lambert 93 (X, Y) :

231 384 ; 6 813 714

Distance à l'éolienne la plus proche :

741 m

Date de la prise de vue : 20/04/2017

ETAT ACTUEL SANS LE PROJET DU PETIT DORÉ // PANORAMIQUE 120°



ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 120°



Carte IGN

ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE ESQUISSE 120°



Vue aérienne

- | | | | | | |
|-----------------------|----------------------------------|-------------------------|---------------|-------------------------|-------------------|
| Parc du Petit Doré | Parc de Ker Rose | Parc de Kergrist Moélou | Parc d'IEL | Parc de Lande de Lanzel | Parc de Botsay |
| Parc de Saint-Servais | Parc de Kerlan | Parc de Coat Piquet | Parc La Salle | Parc de Haut Corlay | Parc de Guerledan |
| Parc de Langoelan | Parc de Ker Jobic et ker Antoine | | | | |



RAPPEL DES ENJEUX	ÉTAT EXISTANT	VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES	IMPACT PAYSAGER
<p>PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT PROCHE (HAMEAU DE COAT TRENK ET HABITAT ISOLÉ)</p> <p>PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES</p> <p>EFFET CUMULÉ AVEC LES AUTRES PARCS ÉOLIENS</p>	<p>LE HAMEAU DE COAT TRENK EST IMPLANTÉ SUR LE VERSANT SUD DU VALLON DU PETIT DORÉ. LES PERCEPTIONS DEPUIS LES HABITATIONS SONT EN PARTIE CLOISONNÉES PAR LA VÉGÉTATION DES ESPACES PRIVATIFS. EN REVANCHE, DEPUIS LES VOIES D'ACCÈS LES VUES S'OUVRENT LARGEMENT VERS LE VALLON, LE BOCAGE ET LES PARCS ÉOLIENS DE KERGRIST ET KER ROSE.</p>	<p>LES ÉOLIENNES E1 ET E2 PROLONGENT VISUELLEMENT LE PARC ÉOLIEN DE KERGRIST VERS L'OBSERVATEUR AVEC DES INTERDISTANCES ET DES HAUTEURS APPARENTES ÉQUILIBRÉES MAIS UN CHANGEMENT D'ORIENTATION. LES ÉOLIENNES E3-E4-E5 S'INSCRIVENT DANS LE PROLONGEMENT DU PARC DE KER ROSE EN FORMANT UN ENSEMBLE RÉGULIER ET HOMOGENÈ (ORIENTATION, INTER-DISTANCE ET HAUTEURS APPARENTES).</p> <p>LES ÉOLIENNES E6 ET E7 SERONT PARTIELLEMENT MASQUÉES, DERRIÈRE DES ÉLÉMENTS PLUS PROCHES (MASQUE VÉGÉTAL, BÂTI PONCTUEL), SUR LA DROITE DES AUTRES PARCS.</p>	<p>LE PROJET NE MODIFIE PAS SENSIBLEMENT L'APPRÉCIATION DU PAYSAGE DANS LA MESURE OÙ LE MOTIF ÉOLIEN EST DÉJÀ EXISTANT. EN REVANCHE, POUR LES RIVERAINS IL Y A UN RENFORCEMENT DU MOTIF ÉOLIEN EN TERME D'OCCUPATION SUR L'HORIZON ET DE PRÉGNANCE.</p> <p>L'IMPACT PAYSAGER EST MODÉRÉ.</p>

ÉTAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 60°



ÉTAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 60°



PHOTOMONTAGE N°38 : PERCEPTION DEPUIS ENTRE LES HAMEAUX DE COAT-TRENK ET KERGREÏZ

CARACTÉRISTIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE

Appareil photo numérique : SONY

Assemblage : cylindrique

Coordonnées Lambert 93 (X, Y) :

230 930 ; 6 814 106

Distance à l'éolienne la plus proche :

556 m

Date de la prise de vue : 20/04/2017

ETAT ACTUEL SANS LE PROJET DU PETIT DORÉ // PANORAMIQUE 120°



ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 120°



Carte IGN

ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE ESQUISSE 120°



Vue aérienne

- | | | | | | |
|-----------------------|----------------------------------|-------------------------|---------------|-------------------------|-------------------|
| Parc du Petit Doré | Parc de Ker Rose | Parc de Kergrist Moëlou | Parc d'IEL | Parc de Lande de Lanzel | Parc de Botsay |
| Parc de Saint-Servais | Parc de Kerlan | Parc de Coat Piquet | Parc La Salle | Parc de Haut Corlay | Parc de Guerledan |
| Parc de Langoelan | Parc de Ker Jobic et ker Antoine | | | | |



RAPPEL DES ENJEUX	ÉTAT EXISTANT	VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES	IMPACT PAYSAGER
<p>PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT PROCHE (HAMEAU DE KERGREÏZ ET HABITAT ISOLÉ)</p> <p>PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES</p> <p>EFFET CUMULÉ AVEC LES AUTRES PARCS ÉOLIENS</p>	<p>SUR LE VERSANT SUD DU VALLON DU PETIT DORÉ SE SONT IMPLANTÉS DIFFÉRENTS HAMEAUX, LIEUX-DITS ET/OU HABITATIONS ISOLÉES. DEPUIS CE POINT, SITUÉ AUX ABORDS D'UNE HABITATION ISOLÉE, ENTRE LES HAMEAUX DE COAT TRENK ET KERGREÏZ, LES VUES SONT LARGES ET PROFONDES VERS LE VALLON, OÙ PRENNENT PLACE LES PARCS ÉOLIENS DE KERGRIST-MOËLOU ET KER ROSE.</p>	<p>LES ÉOLIENNES E1 ET E2 PROLONGENT VISUELLEMENT LE PARC ÉOLIEN DE KERGRIST VERS L'OBSERVATEUR AVEC DES INTER-DISTANCES QUI SEMBLENT SE DISTENDRE (ELLES APPARAISSENT PLUS IMPORTANTES CAR LES ÉOLIENNES E1 ET E2 SONT PROCHES, MAIS ELLES RESTENT HOMOGENÈS AVEC LES ÉOLIENNES EXISTANTES).</p> <p>LES ÉOLIENNES E3-E4-E5 S'INSCRIVENT DANS LE PROLONGEMENT DU PARC DE KER ROSE EN FORMANT UN ENSEMBLE RÉGULIER ET HOMOGENÈ (ORIENTATION, INTER-DISTANCE ET HAUTEURS APPARENTES). LES ÉOLIENNES E6 ET E7 SONT PARTIELLEMENT MASQUÉES DERRIÈRE LA VÉGÉTATION, À PROXIMITÉ DU PARC DE KER ROSE.</p>	<p>LE PROJET NE MODIFIE PAS SENSIBLEMENT L'APPRÉCIATION DU PAYSAGE OÙ LE MOTIF ÉOLIEN EST DÉJÀ EXISTANT. EN REVANCHE, POUR LES RIVERAINS IL Y A UN RENFORCEMENT DU MOTIF ÉOLIEN EN TERME D'OCCUPATION SUR L'HORIZON ET DE PRÉGNANCE. DE PLUS, LA PROXIMITÉ DES ÉOLIENNES E1 ET E2 CRÉE LOCALEMENT UN EFFET DE MINIATURISATION.</p> <p style="text-align: right;">L'IMPACT PAYSAGER EST FORT.</p>

ÉTAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 60°



ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 60°



PHOTOMONTAGE N°39 : PERCEPTION DEPUIS LE HAMEAU DE KERFLOC'H ROSTRENNEN

CARACTÉRISTIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE

Appareil photo numérique : SONY

Assemblage : cylindrique

Coordonnées Lambert 93 (X, Y) :

230 607 ; 6 814 708

Distance à l'éolienne la plus proche :

612 m

Date de la prise de vue : 20/04/2017

ETAT ACTUEL SANS LE PROJET DU PETIT DORÉ // PANORAMIQUE 120°

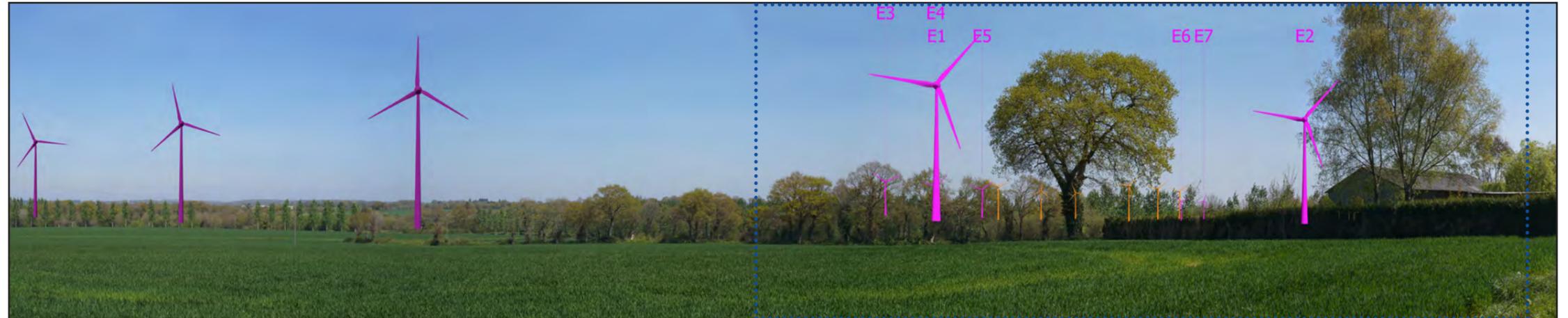


ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 120°



Carte IGN

ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE ESQUISSE 120°



Vue aérienne

- | | | | | | |
|---|--|---|---|---|---|
|  Parc du Petit Doré |  Parc de Ker Rose |  Parc de Kergrist Moëlou |  Parc d'IEL |  Parc de Lande de Lanzel |  Parc de Botsay |
|  Parc de Saint-Servais |  Parc de Kerlan |  Parc de Coat Piquet |  Parc La Salle |  Parc de Haut Corlay |  Parc de Guerledan |
|  Parc de Langoelan |  Parc de Ker Jobic et ker Antoine | | | | |



RAPPEL DES ENJEUX	ÉTAT EXISTANT	VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES	IMPACT PAYSAGER
<p>PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT PROCHE (HAMEAU DE KERFLOC'H ROSTRENE ET HABITAT ISOLÉ)</p> <p>PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES</p> <p>EFFET CUMULÉ AVEC LES AUTRES PARCS ÉOLIENS</p>	<p>LA FERME DE KERFLOC'H ROSTRENE EST IMPLANTÉE SUR LE REBORD DU VERSANT SUD DU VALLON DU PETIT DORÉ. CETTE POSITION EN SURPLOMB PERMET UNE VUE LOINTAINE AU-DELÀ DU VALLON, JUSQU'À LA CRÊTE DU MASSIF DE QUINTIN À L'HORIZON, AVEC LE PARC ÉOLIEN DE KERGRIST AU PREMIER PLAN.</p> <p>AUX ABORDS DES HABITATIONS, LA VÉGÉTATION DES ESPACES PRIVATIFS CLOISONNE PONCTUELLEMENT LES PERCEPTIONS, QUI DEMEURENT NÉANMOINS MAJORITAIREMENT OUVERTES.</p>	<p>LES ÉOLIENNES E1 ET E2 PROLONGENT VISUELLEMENT LE PARC ÉOLIEN DE KERGRIST AVEC DES INTER-DISTANCES QUI SEMBLent S'ALLONGER PROGRESSIVEMENT. LES AUTRES ÉOLIENNES DU PROJET ET CELLES DU PARC DE KER ROSE SONT À PEINE VISIBLES, MASQUÉES EN GRANDE PARTIE DERRIÈRE DES MASSES VÉGÉTALES PROCHEs.</p>	<p>LE PROJET NE MODIFIE PAS SENSIBLEMENT L'APPRÉCIATION DU PAYSAGE DANS LA MESURE OÙ LE MOTIF ÉOLIEN EST DÉJÀ EXISTANT. EN REVANCHE, POUR LES RIVERAINS, LES ÉOLIENNES E1 ET E2 AUGMENTENT LA PRÉGNANCE DU MOTIF ÉOLIEN DANS LE PAYSAGE ET SON ÉTALEMENT SUR L'HORIZON.</p> <p style="text-align: right;">L'IMPACT PAYSAGER EST FORT.</p>

ÉTAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 60°



PHOTOMONTAGE N°40 : CO-VISIBILITÉ AVEC LA CHAPELLE PROTÉGÉE ET PERCEPTION DEPUIS SAINT-LUBIN

CARACTÉRISTIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE

Appareil photo numérique : SONY

Assemblage : cylindrique

Coordonnées Lambert 93 (X, Y) :

231 921 ; 6 815 711

Distance à l'éolienne la plus proche :

1 149 m

Date de la prise de vue : 20/04/2017

ETAT ACTUEL SANS LE PROJET DU PETIT DORÉ // PANORAMIQUE 120°

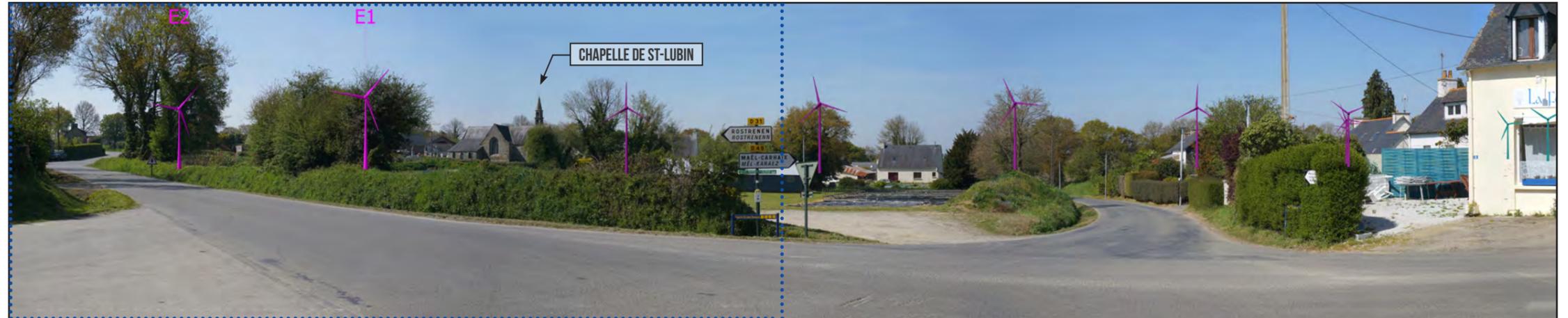


ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 120°



Carte IGN

ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE ESQUISSE 120°



Vue aérienne

- Parc du Petit Doré
- Parc de Ker Rose
- Parc de Kergrist Moëlou
- Parc d'IEL
- Parc de Lande de Lanzel
- Parc de Botsay
- Parc de Saint-Servais
- Parc de Kerlan
- Parc de Coat Piquet
- Parc La Salle
- Parc de Haut Corlay
- Parc de Guerledan
- Parc de Langoelan
- Parc de Ker Jobic et ker Antoine



RAPPEL DES ENJEUX	ÉTAT EXISTANT	VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES	IMPACT PAYSAGER
<p>PERCEPTION DEPUIS LE HAMEAU DE SAINT-LUBIN</p> <p>PERCEPTION À L'INTERSECTION DES RD 49 ET 31</p> <p>CO-VISIBILITÉ AVEC LA CHAPELLE SAINT-LUBIN</p> <p>EFFET CUMULÉ AVEC LES AUTRES PARCS ÉOLIENS</p>	<p>LE CHAPELLE SAINT-LUBIN EST PROTÉGÉE PAR INSCRIPTION AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES. ELLE EST SITUÉE DANS LE HAMEAU ÉPONYME, AU CŒUR D'UN TISSU BÂTI DISCONTINU. LA SILHOUETTE DE LA CHAPELLE EST VISIBLE SUR UNE COURTE SÉQUENCE DE LA RD 31 À HAUTEUR DU CROISEMENT AVEC LA RD 49. DES ÉOLIENNES DU PARC ÉOLIEN DE KERGRIST SONT ÉGALEMENT VISIBLES EN ARRIÈRE-PLAN.</p>	<p>LES ÉOLIENNES E1 ET E2 PRENNENT PLACE SUR LA GAUCHE DE LA CHAPELLE, DANS LE PROLONGEMENT DU PARC ÉOLIEN EXISTANT, AVEC DES HAUTEURS APPARENTES ET DES INTERDISTANCES HOMOGÈNES. COMME LES ÉOLIENNES EXISTANTES, ELLES SERONT PARTIELLEMENT MASQUÉES, PLUS OU MOINS SELON L'EMPLACEMENT DE L'OBSERVATEUR, PAR DES ÉLÉMENTS PLUS PROCHES.</p>	<p>LE PROJET NE MODIFIE PAS SENSIBLEMENT NI L'APPRÉCIATION DU PAYSAGE NI LA CO-VISIBILITÉ AVEC LA CHAPELLE DANS LA MESURE OÙ LE MOTIF ÉOLIEN EST DÉJÀ EXISTANT. EN REVANCHE, IL Y A UN RENFORCEMENT DE LA PRÉGNANCE ÉOLIENNE ET UN EFFET D'ÉTALEMENT SUR L'HORIZON SELON L'EMPLACEMENT DE L'OBSERVATEUR.</p> <p>IL N'Y A PAS DE COVISIBILITÉ DIRECTE AVEC LA CHAPELLE MAIS UNE COVISIBILITÉ INDIRECTE. À NOTER QUE CETTE COVISIBILITÉ INDIRECTE EXISTE AVEC LE PARC ÉOLIEN DE KERGRIST, INDÉPENDAMMENT DU PROJET.</p> <p>L'IMPACT PAYSAGER EST MODÉRÉ.</p>

ÉTAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 60°



PHOTOMONTAGE N°41 : VISIBILITÉ DEPUIS LE PARVIS DE LA CHAPELLE PROTÉGÉE

CARACTÉRISTIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE

Appareil photo numérique : SONY

Assemblage : cylindrique

Coordonnées Lambert 93 (X, Y) :

231 814 ; 6 815 601

Distance à l'éolienne la plus proche :

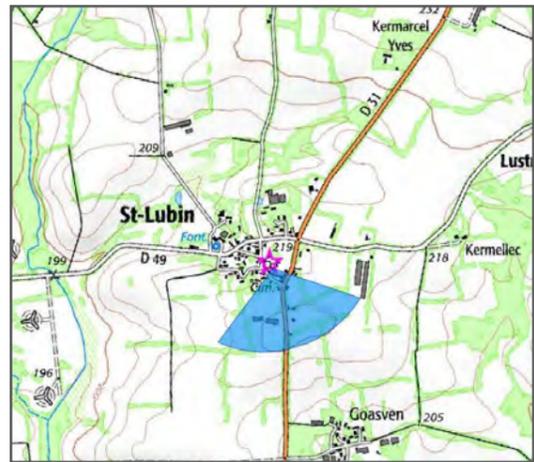
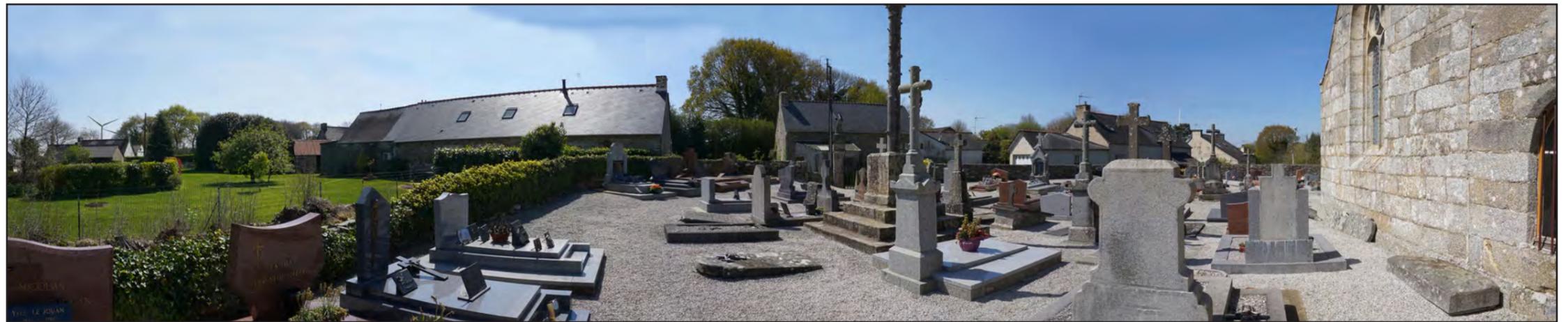
996 m

Date de la prise de vue : 20/04/2017

ETAT ACTUEL SANS LE PROJET DU PETIT DORÉ // PANORAMIQUE 120°



ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 120°



Carte IGN

ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE ESQUISSE 120°



- | | | | | | |
|---|--|---|---|--|---|
| ■ Parc du Petit Doré | ■ Parc de Ker Rose | ■ Parc de Kergrist Moëlou | ■ Parc d'IEL | ■ Parc de Lande de Lanzel | ■ Parc de Botsay |
| ■ Parc de Saint-Servais | ■ Parc de Kerlan | ■ Parc de Coat Piquet | ■ Parc La Salle | ■ Parc de Haut Corlay | ■ Parc de Guerledan |
| ■ Parc de Langoelan | ■ Parc de Ker Jobic et ker Antoine | | | | |



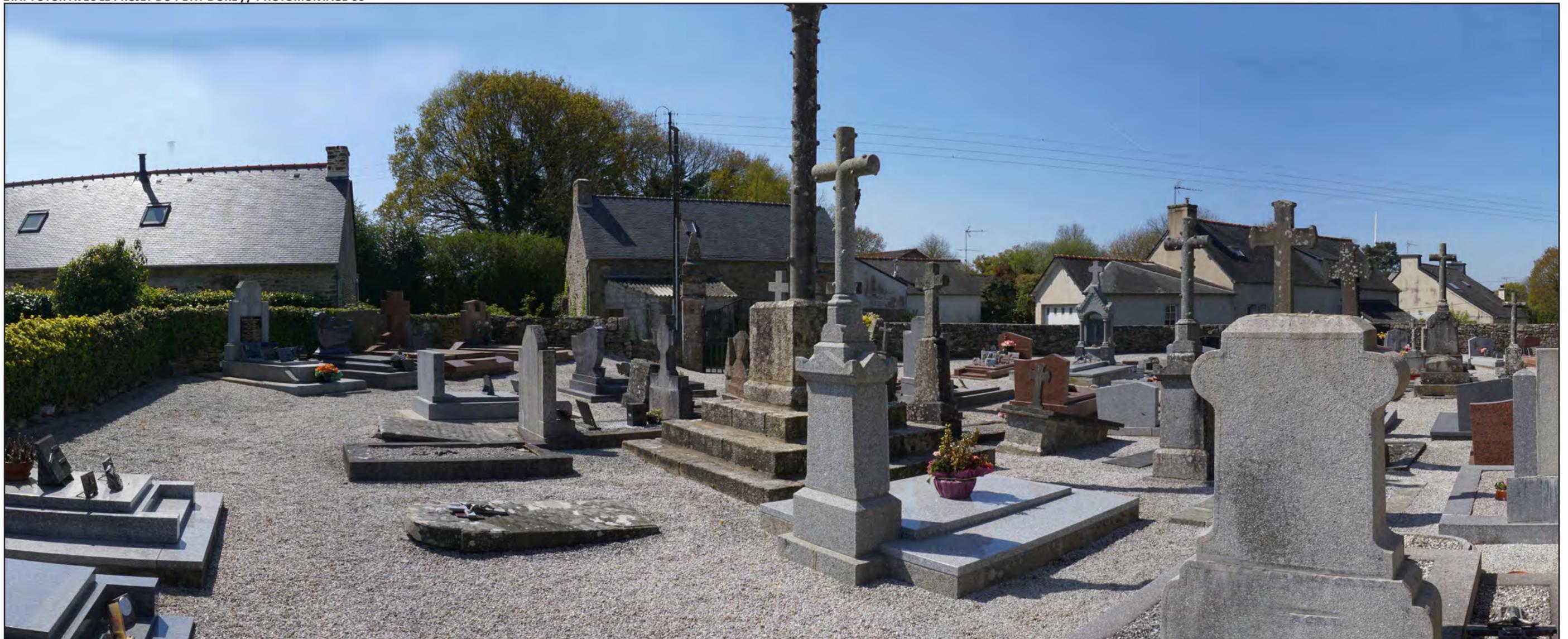
Vue aérienne

RAPPEL DES ENJEUX	ÉTAT EXISTANT	VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES	IMPACT PAYSAGER
<p>PERCEPTION DEPUIS LE HAMEAU DE SAINT-LUBIN</p> <p>VISIBILITÉ DEPUIS LA CHAPELLE SAINT-LUBIN ET SON CIMETIÈRE</p> <p>EFFET CUMULÉ AVEC LES AUTRES PARCS ÉOLIENS</p>	<p>LA CHAPELLE SAINT-LUBIN EST PROTÉGÉE AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES. ELLE EST IMPLANTÉE AU CŒUR DU HAMEAU, SUR UN ESPACE EN LÉGÈRE SUR-ÉLÉVATION PAR RAPPORT À LA RUE, OFFRANT DES VUES SUR LE HAUT DES FAÇADES ET LES TOITURES DES MAISONS VOISINES. LOCALEMENT, LES PALES DES ÉOLIENNES DU PARC ÉOLIEN DE KERGRIST ÉMERGENT AU-DESSUS DE LA TRAME BÂTIE.</p>	<p>LES ÉOLIENNES E1 ET E2 PRENNENT PLACE DANS LE PROLONGEMENT VERS LA GAUCHE DU PARC ÉOLIEN EXISTANT DE KERGRIST, AVEC DES HAUTEURS APPARENTES ET DES INTERDISTANCES HOMOGÈNES.</p> <p>COMME LES ÉOLIENNES EXISTANTES, ELLES SONT MASQUÉES EN TOTALITÉ OU PRESQUE, PLUS OU MOINS SELON L'EMPLACEMENT DE L'OBSERVATEUR, PAR DES ÉLÉMENTS PLUS PROCHES. LES ÉOLIENNES E3-E4-E5 SONT ÉGALEMENT PONCTUELLEMENT VISIBLES EN ARRIÈRE-PLAN, À DISTANCE DU PREMIER GROUPE.</p>	<p>LE PROJET NE MODIFIE PAS SENSIBLEMENT NI L'APPRÉCIATION DU PAYSAGE NI LA VISIBILITÉ DEPUIS LA CHAPELLE DANS LA MESURE OÙ LE MOTIF ÉOLIEN EST DÉJÀ EXISTANT. EN REVANCHE, IL Y A UN EFFET D'ÉTALEMENT SUR L'HORIZON SELON L'EMPLACEMENT DE L'OBSERVATEUR ET LA CRÉATION D'UN NOUVEAU POINT D'APPEL SUR L'HORIZON AVEC E3-E4.</p> <p style="text-align: right;">L'IMPACT PAYSAGER EST MODÉRÉ.</p>

ÉTAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 60°



ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 60°



PHOTOMONTAGE N°42 : PERCEPTION DEPUIS LE HAMEAU DE GOASVEN

CARACTÉRISTIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE

Appareil photo numérique : SONY

Assemblage : cylindrique

Coordonnées Lambert 93 (X, Y) :

232 092 ; 6 814 920

Distance à l'éolienne la plus proche :

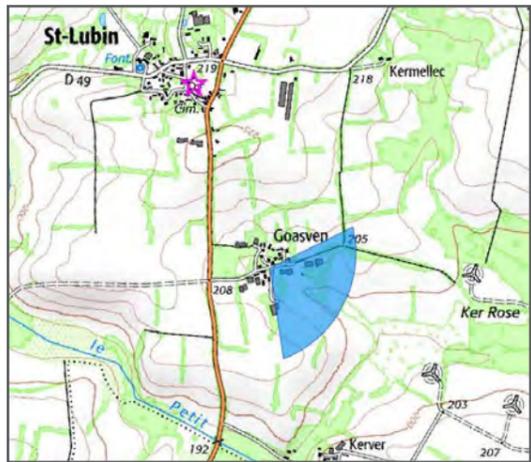
996 m

Date de la prise de vue : 20/04/2017

ETAT ACTUEL SANS LE PROJET DU PETIT DORÉ // PANORAMIQUE 120°



ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 120°



Carte IGN

ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE ESQUISSE 120°



Vue aérienne

- | | | | | | |
|-----------------------|----------------------------------|-------------------------|---------------|-------------------------|-------------------|
| Parc du Petit Doré | Parc de Ker Rose | Parc de Kergrist Moélou | Parc d'IEL | Parc de Lande de Lanzel | Parc de Botsay |
| Parc de Saint-Servais | Parc de Kerlan | Parc de Coat Piquet | Parc La Salle | Parc de Haut Corlay | Parc de Guerledan |
| Parc de Langoelan | Parc de Ker Jobic et ker Antoine | | | | |



RAPPEL DES ENJEUX	ÉTAT EXISTANT	VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES	IMPACT PAYSAGER
<p>PERCEPTION DEPUIS LE HAMEAU DE GOASVEN</p> <p>EFFET CUMULÉ AVEC LES AUTRES PARCS ÉOLIENS</p>	<p>LE HAMEAU DE GOASVEN EST IMPLANTÉ SUR LE VERSANT NORD DU VALLON DU PETIT DORÉ DANS UN CADRE SEMI-OUVERT EN RAISON DES MASSES VÉGÉTALES EXISTANTES (BOIS PROCHES ET VÉGÉTATION DES ESPACES PRIVATIFS). DES ÉOLIENNES DU PARC DE KER ROSE SONT VISIBLES.</p>	<p>LES ÉOLIENNES E3-E4-E5 PROLONGENT LE PARC ÉOLIEN DE KER ROSE VERS LA GAUCHE, EN S'ÉLOIGNANT DE L'OBSERVATEUR. ELLES FORMENT UN ALIGNEMENT COHÉRENT AVEC LES ÉOLIENNES DU PARC EXISTANT, PARTIELLEMENT DISSIMULÉES PAR DES MASSES VÉGÉTALES PLUS PROCHES ET LE BÂTI.</p>	<p>LE PROJET NE MODIFIE PAS SENSIBLEMENT L'APPRÉCIATION DU PAYSAGE DANS LA MESURE OÙ LE MOTIF ÉOLIEN EST DÉJÀ EXISTANT. EN REVANCHE, POUR LES RIVERAINS IL Y A UN RENFORCEMENT DU MOTIF ÉOLIEN EN TERME D'OCCUPATION SUR L'HORIZON ET DE PRÉGNANCE QUI RESTE TOUTEFOIS FAIBLE AU VU DE LA VISIBILITÉ RÉELLE DU PROJET.</p> <p style="text-align: right;">L'IMPACT PAYSAGER EST FAIBLE.</p>

ÉTAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 60°



PHOTOMONTAGE N°43 : PERCEPTION DEPUIS LA RD 31

CARACTÉRISTIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE

Appareil photo numérique : SONY

Assemblage : cylindrique

Coordonnées Lambert 93 (X, Y) :

231 866 ; 6 814 876

Distance à l'éolienne la plus proche :

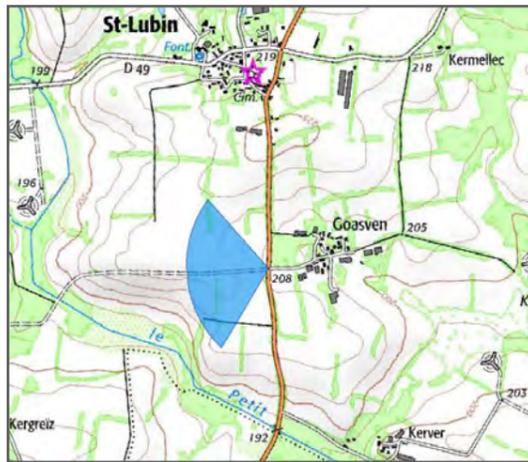
657 m

Date de la prise de vue : 20/04/2017

ETAT ACTUEL SANS LE PROJET DU PETIT DORÉ // PANORAMIQUE 120°



ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 120°



Carte IGN

ETAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE ESQUISSE 120°



Vue aérienne

- | | | | | | |
|-----------------------|----------------------------------|-------------------------|---------------|-------------------------|-------------------|
| Parc du Petit Doré | Parc de Ker Rose | Parc de Kergrist Moélou | Parc d'IEL | Parc de Lande de Lancel | Parc de Botsay |
| Parc de Saint-Servais | Parc de Kerlan | Parc de Coat Piquet | Parc La Salle | Parc de Haut Corlay | Parc de Guerledan |
| Parc de Langoelan | Parc de Ker Jobic et ker Antoine | | | | |



RAPPEL DES ENJEUX	ÉTAT EXISTANT	VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES	IMPACT PAYSAGER
<p>PERCEPTION DEPUIS LA RD 31</p> <p>EFFET CUMULÉ AVEC LES AUTRES PARCS ÉOLIENS</p>	<p>ENTRE LE HAMEAU DE SAINT-LUBIN ET ROSTRENEH LES VUES DEPUIS LA DÉPARTEMENTALE 31 SONT RYTHMÉES PAR LE POSITIONNEMENT ET L'ÉPAISSEUR DU MAILLAGE VÉGÉTAL QUI BORDE LA VOIE. AU CROISEMENT AVEC LA VOIE D'ACCÈS AU HAMEAU DE GOASVEN, LES VUES LATÉRALES SONT OUVERTES VERS UNE CULTURE AU PREMIER PLAN ET AU LOIN LE PARC ÉOLIEN DE KERGRIST.</p>	<p>LES ÉOLIENNES E1 ET E2 PRENNENT PLACE FACE À L'OBSERVATEUR, DANS LE PROLONGEMENT DU PARC ÉOLIEN EXISTANT, AVEC DES HAUTEURS APPARENTES ET DES INTERDISTANCES HOMOGENES.</p>	<p>LE PROJET NE MODIFIE PAS SENSIBLEMENT L'APPRÉCIATION DU PAYSAGE DANS LA MESURE OÙ LE MOTIF ÉOLIEN EST DÉJÀ EXISTANT, NOTAMMENT POUR L'USAGER DE LA DÉPARTEMENTALE. EN REVANCHE, POUR LES RIVERAINS IL Y A UN EFFET D'ÉTALEMENT NOTABLE SUR L'HORIZON.</p> <p>L'IMPACT PAYSAGER EST MODÉRÉ.</p>

ÉTAT FUTUR AVEC LE PROJET DU PETIT DORÉ // PHOTOMONTAGE 60°



2 . TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ANALYSE DES PHOTOMONTAGES

Numéro du point de vue	Nom du photomontage	ÉVALUATION DE L'ENJEU PAYSAGER DU PHOTOMONTAGE avant l'analyse du photomontage	INTER-VISIBILITÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	CO-VISIBILITÉ AVEC UN MONUMENT HISTORIQUE OU INTER-VISIBILITÉ AVEC UN SITE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER DU PHOTOMONTAGE après l'analyse du photomontage
A I R E I M M É D I A T E								
25	Perception depuis le hameau de Lustruyen sur la RD 49, en direction de Saint-Lubin	MODÉRÉ	Parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moélou	RD 49			Hameau de Lustruyen	FAIBLE
26	Perception depuis le hameau de Kergélin sur la RD 49, en direction de Saint-Lubin	MODÉRÉ	Parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moélou	RD 49			Lieu-dit de Kergélin	FAIBLE
27	Perception depuis le hameau de Perran	MODÉRÉ	Parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moélou				Hameau de Perran	FAIBLE
28	Perception depuis le hameau le Vévot	FORT	Parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moélou				Hameau le Vévot	MODÉRÉ
29	Perception depuis le hameau de Quénécouarc'h	FORT	Parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moélou			Vallon de Kerscoadec	Hameau de Quénécouarc'h	MODÉRÉ
30	Perception depuis le lieu-dit les Isles	TRÈS FORT	Parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moélou			Vallon de Kerscoadec	Lieu-dit les Isles	FORT
31	Perception à l'orée du hameau de Garz an Blei	TRÈS FORT	Parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moélou			Vallon de Kerscoadec	Hameau de Garz an Blei	MODÉRÉ
32	Perception à proximité des lieux-dits de Laizot-Uhellan et Kerropers	TRÈS FORT	Parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moélou			Vallon de Kerscoadec	Lieux-dits de Laizot-Uhellan et Kerropers	MODÉRÉ
33	Perception depuis le hameau le Botcol	FORT	Parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moélou			Vallon de Kerscoadec	Hameau le Botcol	MODÉRÉ
34	Perception depuis la RD 790, dans les deux sens de circulation	MODÉRÉ	Parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moélou	RD 790				FAIBLE
35	Perception depuis le lieu-dit de Kerscoadec	MODÉRÉ	Parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moélou				Hameau de Kerscoadec	FAIBLE
36	Perception depuis la RD 790 en direction de Plounévez-Quintin, à la hauteur de la zone artisanale au nord de Rostrenen	MODÉRÉ	Parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moélou	RD 790				FAIBLE
37	Perception à l'orée du hameau de Coat Trenk	FORT	Parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moélou			Vallon du Petit Doré	Hameau de Coat Trenk et habitat isolé	MODÉRÉ
38	Perception depuis entre les hameaux de Coat-Trenk et Kergreiz	TRÈS FORT	Parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moélou			Vallon du Petit Doré	Hameau de Kergreiz et habitat isolé	FORT
39	Perception depuis le hameau de Kerfloc'h Rostrenen	FORT	Parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moélou			Vallon du Petit Doré	Hameau de Kerfloc'h Rostrenen	FORT
40	Co-visibilité avec la chapelle protégée et perception depuis Saint-Lubin	MODÉRÉ	Parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moélou	Intersection des RD 49 et 31	Chapelle de Saint-Lubin			MODÉRÉ
41	Visibilité depuis le parvis de la chapelle protégée	FORT	Parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moélou		Chapelle de Saint-Lubin et son cimetière			MODÉRÉ
42	Perception depuis le hameau de Goasven	MODÉRÉ	Parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moélou				Hameau de Goasven	FAIBLE
43	Perception depuis la RD 31	FORT	Parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moélou	RD 31				MODÉRÉ

3 . BILAN DE L'ANALYSE DES PHOTOMONTAGES

■ EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

À l'image de l'analyse des aires plus éloignées, les 19 photomontages réalisés au sein de l'aire immédiate témoignent du prolongement naturel que constitue le projet du Petit Doré vis-à-vis des parcs existants. Même à proximité des sites d'implantation, la réflexion conduite lors de l'élaboration des variantes a permis d'aboutir à une implantation optimale - sans décrochement visuel - entre éoliennes existantes et projetées. La différence de hauteur maximale des machines envisagées est compensée par les variations de hauteurs apparentes liées à l'éloignement et ne sera que localement perceptible. De plus, le gabarit maximal des éoliennes envisagées présente un rapport hauteur de mat / largeur du rotor homogène avec celui des éoliennes existantes.

À l'échelle de l'aire immédiate, cette implantation produit, localement, des effets d'étalement sur l'horizon et/ou la création de nouveaux points d'appels visuels (photomontages n°28, 29, 32, 37, 38, 39, 40, 41 et 43). Pour autant, il demeure des espaces de respirations importants comme le montrent les photomontages réalisés. Des modifications liées à la prégnance du motif éolien et à la modification du paysage quotidien ont été relevées et seront caractérisées dans le chapitre dédié à l'habitat.

Comme pour les aires éloignée et rapprochée, les photomontages de l'aire immédiate ont été réalisés en tenant compte de l'ensemble du contexte éolien actuel connu. À noter qu'aucun parc éolien accordé ou ayant reçu un avis de l'autorité environnementale n'est présent dans les aires d'étude immédiate ou rapprochée, hormis le projet d'IEL, en cours d'instruction. Le parc accordé le plus proche est celui de Ker Jobic et Ker Antoine, situé à près de 14 km au sud-est du projet du Petit Doré. Le projet d'IEL, actuellement en cours d'instruction, composé de 3 éoliennes au nord du parc éolien de Kergrist-Moëlou ne modifie pas les conclusions préalables et l'analyse du présent chapitre dédié aux inter-visibilités et effets cumulés entre parcs éoliens.

■ PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION

Au regard du trafic routier, le réseau viaire de l'aire d'étude immédiate peut être hiérarchisé de la manière suivante :

- > la départementale 790 qui est la plus fréquentée et fait l'objet des photomontages n°34 et 36
- > la départementale 31 qui fait l'objet du photomontage n°43
- > les autres départementales et voies communales à la fréquentation confidentielle, qui font l'objet de plusieurs photomontages et seront évalués dans la partie traitant de la perception depuis l'habitat et de la modification du paysage quotidien.

Ces simulations, choisies depuis des portions ouvertes du territoire, montrent une présence éolienne affirmée en raison de la proximité des parcs existants qui est renforcée par le projet mais pas significativement modifiée. En effet, l'analyse des photomontages montre que le projet va ponctuellement augmenter les séquences de visibilité vers un parc éolien tout en conservant une lisibilité d'inscription. De plus, la présence régulière de filtres (haies bocagères, bosquets ou constructions) le long de la route, mise en évidence dans l'état initial, va maintenir un certain degré de fermeture du paysage créant un rythme dans les perceptions, conforme aux caractéristiques du paysage traversé.

■ VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN MONUMENT HISTORIQUE OU UN SITE PROTÉGÉ

L'aire d'étude immédiate compte un édifice protégé par inscription au titre des monuments historiques : la chapelle Saint-Lubin, implantée dans le hameau éponyme, sur la commune de Kergrist-Moëlou. Cet édifice a fait l'objet de deux photomontages (n°40 et 41) qui témoignent respectivement de la covisibilité depuis la RD 31 et de la visibilité depuis les abords de la chapelle. L'impact paysager du projet a été qualifié de modéré pour les deux simulations, dans la mesure où le projet renforce la prégnance de l'éolien sans modifier les caractéristiques fondamentales du paysage-écrin de l'édifice.

■ PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES

La topographie de l'aire d'étude immédiate est façonnée par les vallons du Petit Doré et de Kerscoadec qui créent des variations de perceptions importantes selon l'emplacement précis de l'observateur. D'une manière générale, l'ensemble des photomontages permet d'apprécier la relation entre le projet et les structures paysagères en place mais, plus précisément, les planches n°29, 30, 31, 32, 33, 37, 38 et 39 témoignent du rapport d'échelle entre le projet et le dénivelé.

L'analyse des impacts a mis en évidence des effets de modification de la lecture du paysage, notamment à proximité du site d'implantation. Ceux-ci demeurent ponctuels et limités par la configuration de l'implantation.

■ PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG

La modification potentielle du paysage quotidien pour l'habitat proche a été recensé comme le principal enjeu paysager de l'état initial. Ainsi, un nombre conséquent de photomontages, représentatifs des différentes perceptions depuis les habitats proches ont été réalisés : à savoir, depuis les hameaux et voies d'accès aux abords du site d'implantation (planches n°25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 35, 37, 38, 39 et 42).

À l'image des analyses précédentes, ces simulations illustrent une implantation adaptée au contexte éolien local et un impact paysager essentiellement lié à une accentuation ponctuelle du motif éolien dans le paysage et non une modification de l'appréciation générale du paysage quotidien et vécu des habitants.

De plus, bien que l'impact ait été qualifié de fort sur 3 simulations, il apparaît également des impacts qualifiés de modérés - voire faibles - depuis de nombreux lieux de vie à proximité du projet, preuves de la qualité paysagère globale du projet. Au besoin, des mesures complémentaires seront à rechercher pour réduire localement l'impact du projet.

G . POSTES DE LIVRAISON

Six postes de livraison sont prévus pour le projet éolien du Petit Doré. Dans les six cas, il s'agit de module de 9 m par 2,65 m, de 3,40 m de hauteur et partiellement enterré.

Les postes seront peints dans une teinte de vert sombre (RAL 6009). Cette couleur permettra un fondu du poste dans la trame bocagère qui parcourt le site depuis les circulations alentours.

Pour chaque poste, une description de son implantation est faite ci-après, illustrée par un photomontage du poste dans son environnement.

■ POSTE DE LIVRAISON N°1

Le poste de livraison n°1 est implanté le long du chemin d'exploitation qui mène à l'éolienne E1 (ZIP 1) à hauteur d'un pylône électrique. Ce chemin est accessible par la RD 31 (axe Rostrenen // Kergrist-Moëlou) sur laquelle il s'insère face à l'entrée du hameau de Goasven. Depuis la départementale, le poste de livraison sera à peine visible en raison de la végétation qui borde la voie et de la vitesse de déplacement. L'habitation la plus proche est située à plus de 300 m à l'ouest du poste de livraison (au sein du hameau de Goasven) et n'aura pas de vue en direction du poste en raison des hangars agricoles présents entre la maison et le poste.



Figure 62 : Localisation du point de vue utilisé pour le photomontage du poste de livraison n°1



Figure 63 : Simulation d'intégration du poste de livraison n°1, vue vers l'est depuis le chemin d'exploitation

■ POSTE DE LIVRAISON N°2

Le poste de livraison n°2 est implanté le long du chemin d'exploitation qui mène à l'éolienne E2 (ZIP 1) depuis la route communale 29 au nord du hameau de Coat Trenk. Il sera dissimulé par une haie d'arbres de haut jet présente au sud du poste et sera ainsi à peine perceptible depuis la route communale ou depuis les hameaux proches. À noter que les habitations les plus proches sont situées à plus de 400 m (hameau de Kergreiz à l'ouest et de Coat Trenk au sud) et n'auront pas de vue directe vers le poste de livraison en raison de la trame végétale existante (végétation des espaces privés et/ou trame bocagère).

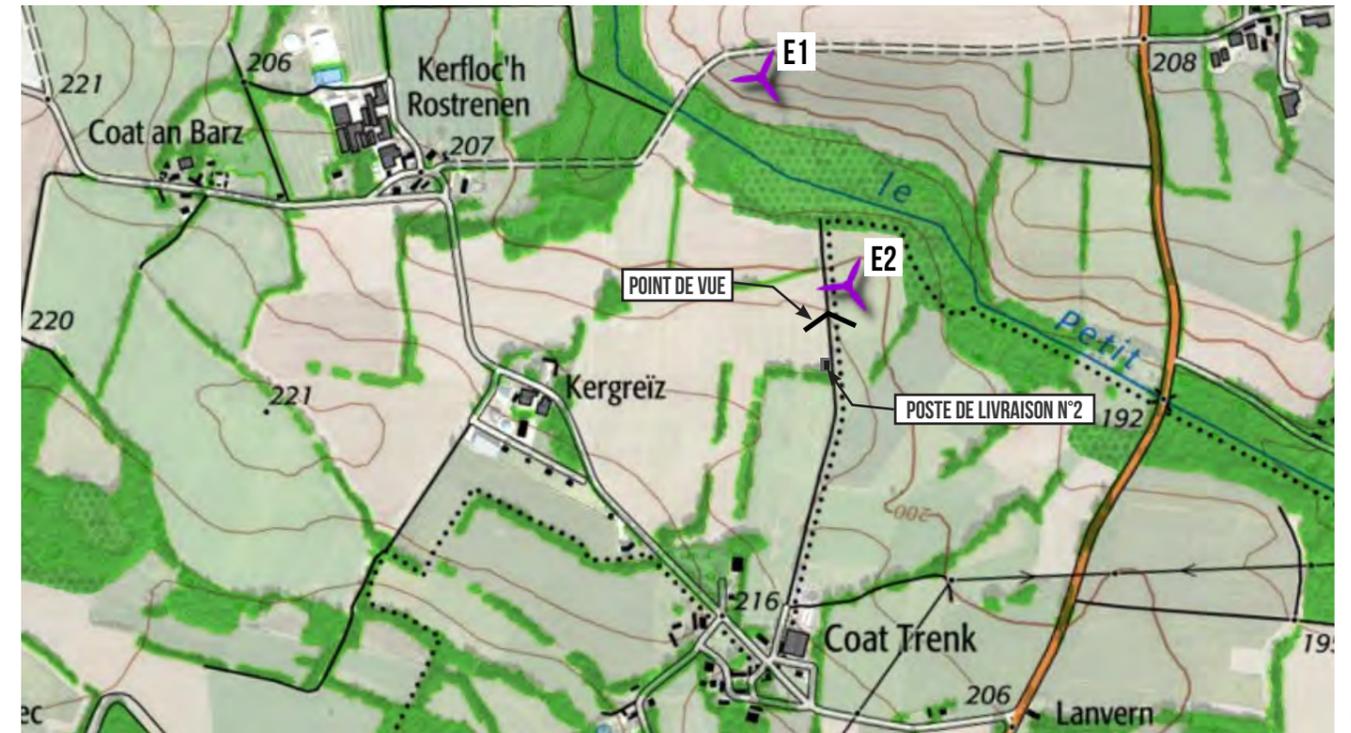


Figure 64 : Localisation du point de vue utilisé pour le photomontage du poste de livraison n°2



Figure 65 : Simulation d'intégration du poste de livraison n°2, vue vers le sud depuis le chemin d'exploitation

■ POSTES DE LIVRAISON N°3 ET 4

Les postes de livraison n°3 et 4 sont implantés le long de la route communale qui relie la RD 790 à la RD 49 en passant par les hameaux du Vévot et de Perran. Ils prendront place au pied de l'éolienne E5 (ZIP 2), à proximité d'une haie bocagère. Les postes seront visibles depuis la route, aux côtés des éoliennes du Petit Doré et de Ker Rose, rattachant ainsi visuellement ces équipements électriques au fonctionnement du parc. Rapidement, les postes seront masqués par la trame bocagère (au sud) et un boisement (au nord). À noter que les habitations les plus proches sont situées à plus de 500 m au sud-est des postes (hameau de Locoal), sans vue directe vers ces derniers.



Figure 66 : Localisation du point de vue utilisé pour le photomontage des postes de livraison n°3 et 4



Figure 67 : Simulation d'intégration des postes de livraison n°3 et 4, vue vers le nord depuis la route communale

■ POSTES DE LIVRAISON N°5 ET 6

Les postes de livraison n°3 et 4 sont implantés au démarrage du chemin d'exploitation qui permettra d'accéder aux éoliennes E6 et E7 (ZIP 3) depuis une route communale. Les postes seront visibles depuis la route, à proximité des éoliennes du Petit Doré, rattachant ainsi visuellement ces équipements électriques au fonctionnement du parc. L'habitation la plus proche est située à environ 200 m au sud des postes (lieu-dit Kerropers) mais n'aura pas de vue directe sur ceux-ci en raison de la trame végétale (en partie privée et le long de la voie communale).

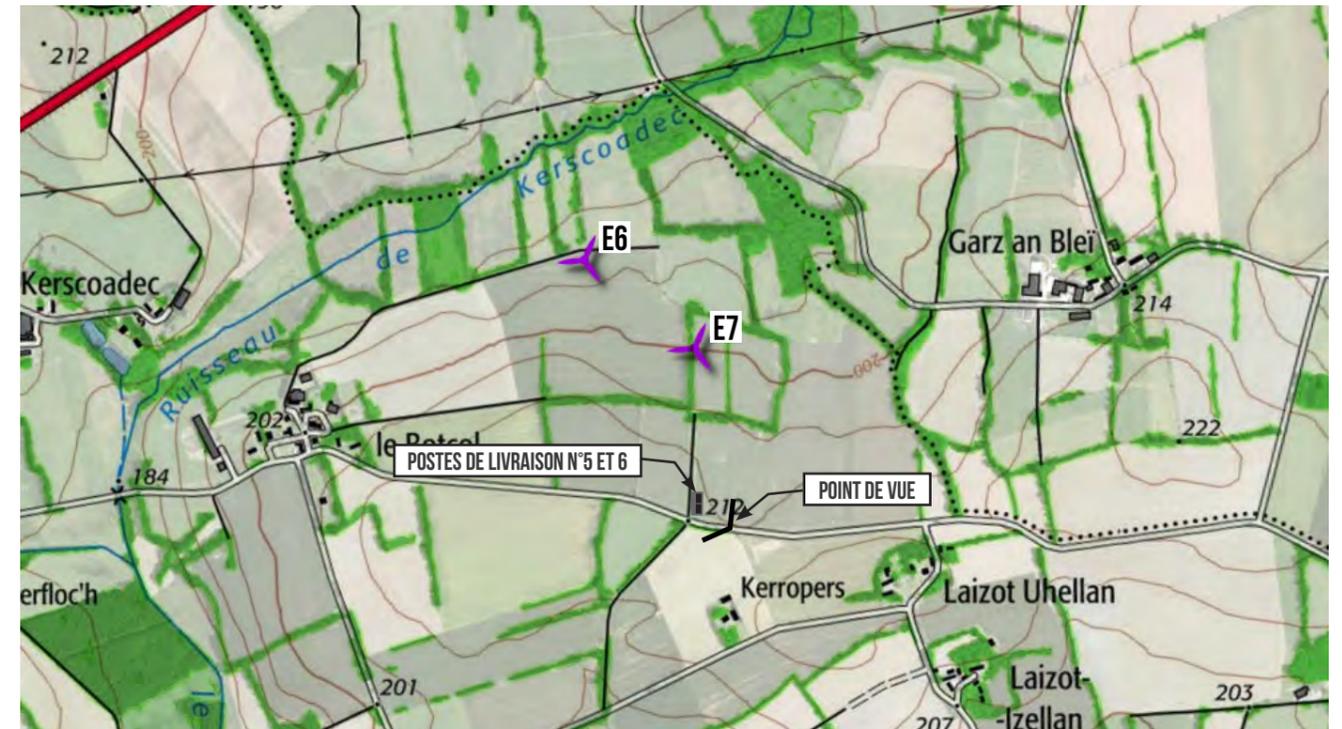


Figure 68 : Localisation du point de vue utilisé pour le photomontage des postes de livraison n°5 et 6



Figure 69 : Simulation d'intégration des postes de livraison n°5 et 6, vue vers l'ouest depuis la route communale

H . MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET D'ACCOMPAGNEMENT

1 . MESURES EN AMONT DU CHOIX DU PROJET

1.1. MESURE M1 : CHOIX DU SITE D'IMPLANTATION

La première mesure d'évitement concerne le choix du site d'implantation.

Dans le cas présent, les caractéristiques paysagères du Bassin de Saint-Nicolas-du-Pélem, où s'implante le projet du Petit Doré, mais également des entités alentours (Cornouaille intérieure, Arrée...) limitent l'aire de visibilité du projet. En effet, les mouvements du relief et la densité du maillage bocager constituent des filtres visuels efficaces qui contraignent la profondeur des perceptions (cf. pages 20 à 24).

De plus, ce site se situe à l'intérieur des zones favorables au développement éolien identifiées dans le SRE Bretagne (cf. page 23). Le projet du Petit Doré présente également l'avantage de s'inscrire dans un contexte où le motif éolien est coutumier des perceptions, ce qui diminue le risque de modification de l'appréciation du paysage. Ce site permet également de poursuivre le développement éolien de manière raisonnée et structurée sous forme de pôle.

À une échelle locale, la communauté de communes du Kreiz-Breizh (la CCKB) a réalisé en 2005 un schéma de développement éolien sur son territoire. Ce schéma identifie les secteurs permettant techniquement le développement de l'énergie éolienne, en prenant en compte le gisement de vent, les enjeux paysagers et environnementaux. La zone d'étude du projet éolien du Petit Doré s'inscrit pleinement dans un secteur « à privilégier » du Schéma Eolien du Kreizh-Breizh.

La zone d'étude du projet éolien du petit Doré s'inscrit également au sein de la Zone de Développement Éolien (ZDE) proposée par le conseil communautaire de la Communauté de communes Kreiz-Breizh et arrêtée le 30 Septembre 2007 par le préfet du département des Côtes-d'Armor à la suite de la démarche initiée par la CCKB en faveur du développement éolien en 2005.

Conscient du potentiel du site mais également des enjeux, le porteur de projet a sollicité l'avis de la DDTM 22 dès le démarrage du dossier. Une réunion s'est tenue le 10 février 2017, en présence de la paysagiste-conseil du département des Côtes d'Armor, avec une visite de terrain et la présentation des principaux enjeux. Cette journée a été l'occasion de recueillir les recommandations de la paysagiste-conseil, Madame Marie France, et de confirmer le potentiel d'accueil de la zone d'implantation potentielle pressentie.

1.2. MESURE M2 : CHOIX DE L'IMPLANTATION

La prise en compte de l'existant est un élément déterminant pour définir un projet qualitatif. De plus, le rapport d'échelle entre les éoliennes et les autres éléments qui composent le paysage peut rendre difficile leur insertion visuelle, c'est pourquoi l'état initial s'est attaché à définir les lignes de force du territoire traversé.

La réflexion a été consolidée par les recommandations de la paysagiste conseil et le travail de définition du projet s'est alors attaché à suivre ces orientations (contexte éolien et caractéristiques fondamentales du paysage) qui se retrouvent dans l'implantation finale :

- > un choix de gabarit maximal qui présente un compromis entre puissance de production (modèle plus performant que celui des éoliennes en exploitation) et proportions homogènes avec les éoliennes des parcs de Kergrist-Moëlou et Ker Rose
- > la suppression d'une éolienne dans la ZIP 1 (variante initiale à 3 éoliennes) afin de garder une cohérence avec l'alignement du parc de Kergrist-Moëlou
- > un alignement régulier dans la ZIP 2, présentant des interdistances homogènes avec les éoliennes du parc de Ker Rose, afin de créer une cohérence avec le parc existant
- > une continuité entre le parc de Ker Rose et les éoliennes de la ZIP 3

L'implantation du projet dans le prolongement des parcs existants et le respect des lignes de force diminuent sensiblement l'impact du projet en l'inscrivant lisiblement dans le paysage.

Une fois ce travail de réflexion engagé et les premières mesures prises pour réduire l'impact du projet, une série de 43 photomontages, représentatifs des enjeux paysagers du site, a été réalisée et a permis une analyse des impacts, dans des conditions de représentation similaire à celle du champ de vision humain, du projet final.

2 . MESURES APRÈS ANALYSE DES PHOTOMONTAGES

2.1. INTER-VISIBILITÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

L'état initial et l'analyse des photomontages montre que l'impact du parc éolien restera faible sur cet aspect.

En effet, le choix du site d'implantation (mesure M1, choix de l'emplacement), dans un paysage déjà empreint de l'éolien, limite les situations de modification significative du paysage. De plus, ce renforcement s'inscrit dans la capacité d'accueil du territoire :

- > Maintien de vastes inter-distances avec les autres parcs éoliens
- > Poursuite de la mise en scène existante avec les parcs éoliens de Kergrist-Moëlou et Ker Rose par l'apport d'un nouveau groupe éolien, cohérent avec les deux premiers, et à distance égale entre les parcs .

Ce deuxième point a fait l'objet d'une réflexion poussée lors de l'élaboration des variantes (mesure M2 choix de l'implantation) pour garantir une continuité visuelle entre éoliennes existantes et projetées. Cette cohérence a été mise en évidence par les photomontages qui témoignent de l'homogénéité globale de l'ensemble et ce, bien que le modèle d'éolienne retenu présente une hauteur bout de pale plus importante que les éoliennes en service.

Ainsi, on peut considérer que ces dispositions prises en amont ont déjà permis de limiter significativement l'impact du projet. Aucune mesure complémentaire n'est préconisée et l'impact résiduel est celui inhérent à l'introduction d'un parc éolien et ne peut être évité ou réduit.

2.2. PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION

Le projet s'inscrit dans un territoire où le motif éolien est présent et coutumier des perceptions. L'analyse de l'état initial mentionne ainsi un enjeu depuis les axes de communication globalement faible à modéré depuis les aires d'étude rapprochée et immédiate.

Depuis les axes routiers, l'analyse des photomontages permet de conclure sur un niveau d'impact faible à modéré pour les routes nationales et départementales les plus proches mais certains tronçons de route communale peuvent conserver un niveau d'impact potentiellement fort, notamment à proximité immédiate du projet. Depuis les sentiers de randonnée, l'analyse des photomontages conclut sur un niveau d'impact faible.

Les plantations le long des voies constitueraient un moyen de masquer le projet éolien depuis de nombreuses séquences routières de l'aire d'étude. Néanmoins, les caractéristiques fondamentales du paysage étudié font état de vues animées par la végétation et le relief, où les séquences ouvertes, et ponctuellement panoramiques, rythment le parcours de l'automobiliste.

Supprimer, ou diminuer, ces ouvertures visuelles amèneraient à modifier profondément le paysage, constituant alors un impact bien supérieur à celui induit par le projet éolien. La présence de l'éolien étant un motif déjà existant pour les automobilistes, la principale mesure à mettre en œuvre est la lisibilité du parc, ce qui a été fait lors de l'élaboration des variantes et qui a donc permis de réduire significativement l'impact du projet (mesure M2 choix de l'implantation).

En revanche, en accord avec les élus de la communes de Plouguernevel, une mesure d'embellissement d'une portion du GR 37 a été trouvée.

■ M3 : AMÉNAGEMENTS LE LONG DU GR 37

Le parc éolien sera visible depuis la sortie de la commune de Plouguernevel et notamment depuis la route départementale 2164. Le long de celle-ci, court le GR 37 sur 485ml. Aujourd'hui le sentier n'est pas matérialisé et souffre d'un manque de lisibilité. Le pétitionnaire propose d'aménager un cheminement piéton stabilisé et une bande de plantation séparant le GR de la route. La mesure d'accompagnement prévue permet par conséquent une meilleure intégration visuelle et paysagère du projet car elle met doublement en valeur le sentier de randonnée d'une part, en offrant un aménagement paysager de qualité aux promeneurs et usagers du GR 37, et d'autre part, elle contribue à l'appropriation du projet par les riverains.

Un budget de 32 000 € a été réservé à cet effet.

Ainsi, on peut considérer que l'impact lié à la perception du projet depuis les axes routiers et les chemins de randonnée a été réduit au maximum, grâce à la réflexion sur l'implantation.

Une mesure d'accompagnement est proposée :

- l'aménagement d'un cheminement piéton dissocié de la voirie le long du GR 37 à l'ouest de Plouguernevel (mesure M3)

Figure 70 : Localisation de la mesure M3 et du point de vue utilisé pour la simulation

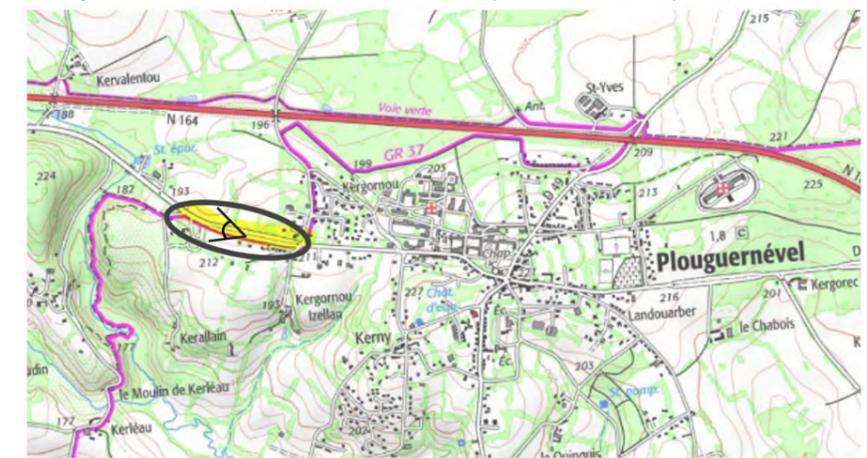


Figure 71 : Simulation du cheminement piéton et de la bande plantée le long du GR 37 en bordure de la RD 2164

2.3. VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN MONUMENT HISTORIQUE OU UN SITE PROTÉGÉ

L'analyse de l'état initial a identifié des enjeux pour un nombre très limité de monuments historiques ou sites protégés au sein du périmètre d'étude, toutes aires confondues.

Les photomontages réalisés confirment que l'impact paysager du parc éolien sur les monuments historiques et les sites protégés est faible. Seuls deux édifices font état d'une visibilité ou d'une covisibilité jugée modérée avec le projet éolien à savoir l'église de Kergrist-Moëlou et la Chapelle Saint-Lubin. En accord avec les élus de la commune de Kergrist-Moëlou, une mesure d'embellissement des abords de la Chapelle a été trouvée.

■ MESURE M4 : CHAPELLE DE SAINT-LUBIN

Les photomontages 40 et 41 font état d'un impact paysager du projet - qualifié de modéré - vis à vis de la chapelle protégée de Saint-Lubin. Afin de ne pas dissimuler la silhouette de la chapelle, la mesure la plus opportune, au vu des caractéristiques du site, consiste à aménager les abords de l'entrée.

Le porteur de projet prévoit la réfection des revêtements permettant l'accès au cimetière ainsi que la plantation d'arbres de hauts jet et de massifs arbustifs.

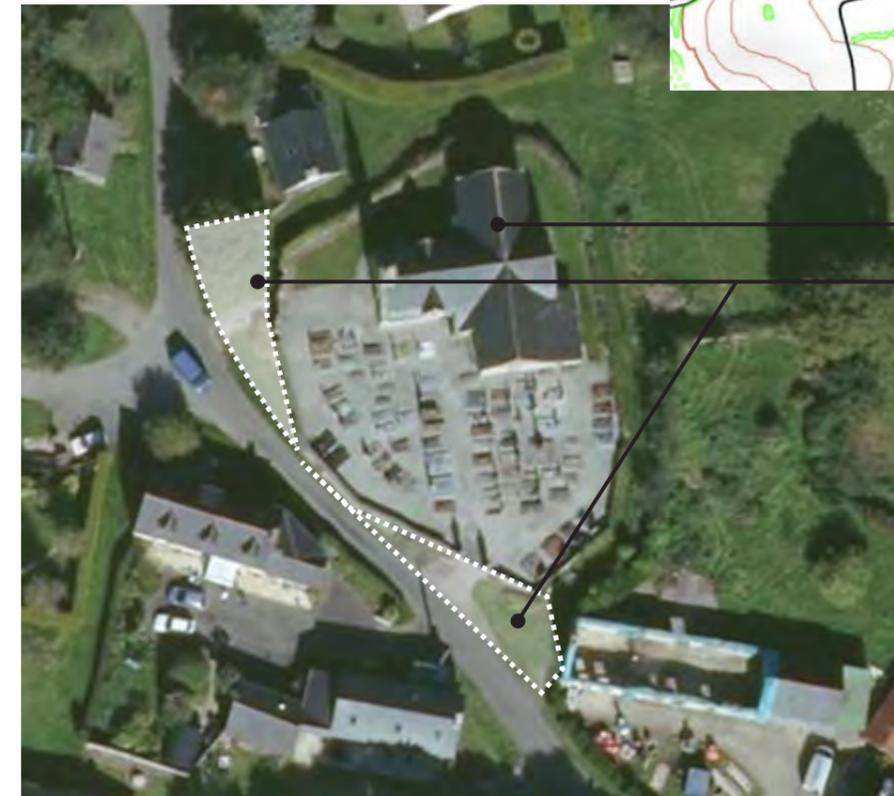
Cette mesure d'embellissement sera réalisée en concertation avec l'ABF, le Maire de Kergrist-Moëlou et la société d'exploitation Energie des Noyers en amont de la demande d'autorisation préalable de travaux aux abords d'un monument historique.

Ainsi, on peut considérer que l'impact lié à la visibilité ou la covisibilité avec un monument historique ou un site protégé a été réduit au maximum.

Une mesure d'accompagnement est proposée :

- l'embellissement de l'accès à la chapelle Saint-Lubin (mesure M4)

Figure 73 : Localisation de la chapelle St-Lubin au sein du hameau éponyme



Chapelle Saint-Lubin

Surface à aménager - 255 m²

Coût prévisionnel : 7 500€

Figure 72 : Localisation de la mesure d'embellissement aux abords de la chapelle de Saint-Lubin



Figure 74 : Exemple d'aménagements paysagers aux abords d'un édifice protégé

2.4. PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES

Les mesures prises pour concevoir un projet qui présente un recul vis-à-vis des vallées, une implantation aérée et équilibrée ont déjà permis de réduire significativement l'impact du projet.

La seule mesure complémentaire permettant de réduire l'impact visuel lié à la perception des structures paysagères, depuis des secteurs panoramiques ou non, est de varier la hauteur des éoliennes. L'effet de miniaturisation est fortement corrélé au rapport d'échelle entre les variations du relief et la hauteur des éoliennes.

Une réduction de la hauteur des éoliennes ne pourrait se faire sans diminuer le rendement énergétique remettant en question la viabilité économique du parc. Le meilleur compromis a été étudié pour permettre la pérennité économique du projet, dont la CCKB est partenaire, et une intégration paysagère harmonieuse des éoliennes. En effet, au vu de l'impact qui reste globalement faible et des efforts faits pour la lisibilité du projet, le bénéfice paysager avec un gabarit d'éolienne plus petit resterait moindre.

Ainsi, on peut considérer que l'ensemble des mesures a déjà été pris et aucune mesure complémentaire n'est préconisée. L'impact résiduel est celui inhérent à l'introduction d'un parc éolien et ne peut être évité ou réduit, sans impliquer une augmentation du niveau d'impact sur d'autres aspects.

2.5. PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG

L'analyse de l'état initial a identifié un enjeu modéré depuis les bourgs de Kergrist-Moëlou et de Rostrenen et modéré à très fort pour les hameaux proches des zones d'implantation potentielle. Des concurrences visuelles potentielles ont également été mises en évidence pour les bourgs pré-cités.

L'analyse des photomontages témoigne d'une modification non significative du paysage quotidien depuis les bourgs et hameaux proches. L'impact paysager du projet est essentiellement lié à un renforcement de la prégnance éolienne qui se traduit par un étalement du motif sur l'horizon et/ou la création d'un nouveau point d'appel visuel.

En général, dans cette typologie de paysage à dominante végétale, des jardins plantés et des haies entourent les habitations et les villages, créant un masque visuel entre les maisons et les éoliennes. Toutefois, l'analyse des photomontages a identifié plusieurs habitations, souvent dans le périmètre immédiat du projet, où les éoliennes seront visibles et créeront, localement, une modification forte du paysage quotidien.

Si certaines personnes apprécient le caractère moderne, dynamique, écologique de ces installations, d'autres au contraire peuvent y voir une atteinte à leur cadre de vie.

■ M5 ET M6 : PLANTATION DE HAIES

Dans le cas présent, la plantation d'une haie ne semble pas pertinente au vu du relief, de l'ouverture visuelle et de l'inscription paysagère du projet. En effet, cette fermeture visuelle se ferait au détriment de la qualité paysagère du site, notamment depuis les secteurs en belvédère sur le vallon du Petit Doré ou du Kerscoadec.

De plus, à moins de venir très près des habitations, les éoliennes ne seraient pas entièrement masquées ce qui incite encore davantage à conserver une vue ouverte sur le paysage et les éoliennes plutôt qu'une vue cloisonnée.

Toutefois, pour les hameaux identifiés comme ayant potentiellement un impact fort lié à l'introduction du projet éolien (voir tableau de synthèse p248) ils pourront bénéficier de la plantation d'une haie bocagère destinée à réduire la visibilité du projet. Ils pourront se manifester, dans un délai d'un an après la construction du parc auprès du Maître d'Ouvrage

Un budget de 10 000 €, ce qui représente environ 330 ml de haies, sera réservée à cet usage (mesure M5).

Pour les autres habitations, situées au sein de l'aire d'étude immédiate, ils pourront également bénéficier de la fourniture de plants bocagers destinés à réduire la visibilité du projet (plantation à leur charge). Ils pourront se manifester, dans un délai d'un an après la construction du parc auprès du Maître d'Ouvrage.

Un budget de 10 000 €, ce qui représente environ 650 ml de haies, sera réservée à cet usage (mesure M6).

Les espèces proposées seront de type autochtone de façon à renforcer les caractéristiques du paysage et l'intérêt écologique (trame verte - refuge adapté - nourriture - diversité) : Cornouiller mâle (Cornus mas) Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea), Noisetier (Corylus avellana), Fusain d'Europe (Euonymus europaeus), Prunellier (Prunus spinosa), Sureau à grappes (Sambucus racemosa), Sureau noir (Sambucus nigra), Troène commun (Ligustrum vulgare), Viorne obier (Viburnum opulum), Charme (Carpinus betulus)...



Fusain d'Europe



Sureau à grappes



Noisetier commun



Charme



Troène commun



Prunellier



Viorne obier



Cornouiller mâle

■ M7 : ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE À VÉLO

Concernant l'impact global sur la modification du paysage perçu et vécu par les riverains, le porteur de projet s'engage, en concertation et partenariat avec la CCKB, à participer à l'aménagement de deux boucles de randonnée à vélo autour des parcs existants et du projet, de 28 et 47 km.

Ces itinéraires viendront aux abords du projet afin de familiariser les usagers avec les éoliennes et chemineront par les édifices d'intérêt patrimonial présents à proximité. Ces itinéraires seront balisés et des panneaux d'information - de type table de lecture - seront installés pour rythmer le parcours.

Deux points de départ sont prévus : l'un à l'office de tourisme de Rostrenen et l'autre au niveau de l'église dans le bourg de Kergrist-Moëlou. Un panneau d'information avec le détail des circuits et des points d'intérêts présents le long des itinéraires y sera implanté pour localiser le départ des randonnées.

Le coût total de cette mesure, comprenant le balisage du parcours, 6 tables de lectures, des bornes à scanner pour avoir le parcours sur le téléphone (sur les bornes de balisage et les tables de lecture), l'aménagement de 2 aires de départ et la conception du plan et de la plaquette (pour l'office de tourisme), est estimé à 28 000 €.

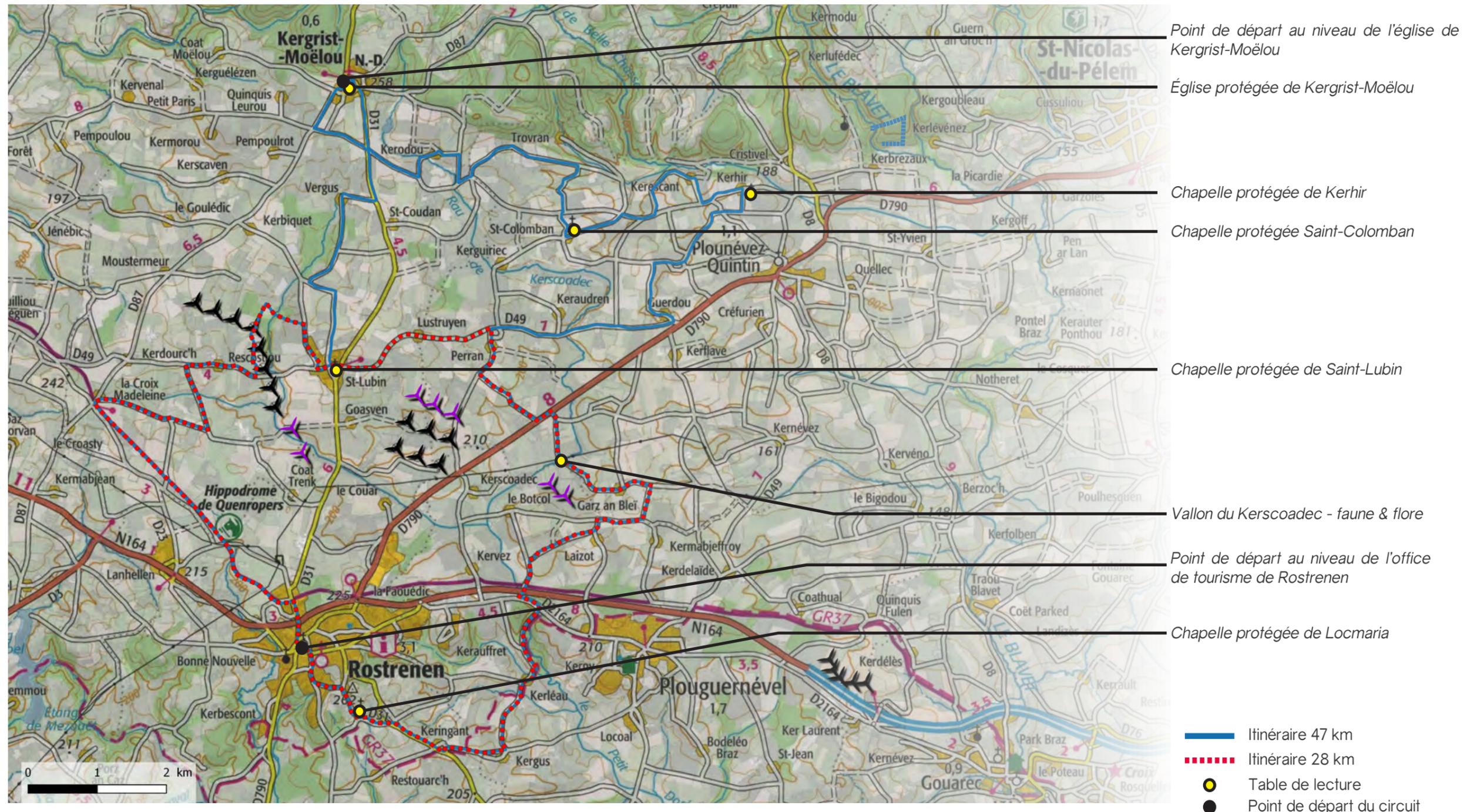


Figure 75 : Localisation des itinéraires proposés aux abords du projet



Figure 76 : *Chapelle de Kerhir*



Figure 77 : *Chapelle Saint-Colomban et son calvaire*



Figure 78 : *Église de Kergrist-Moëlou*



Figure 80 : *Chapelle Saint-Colomban*

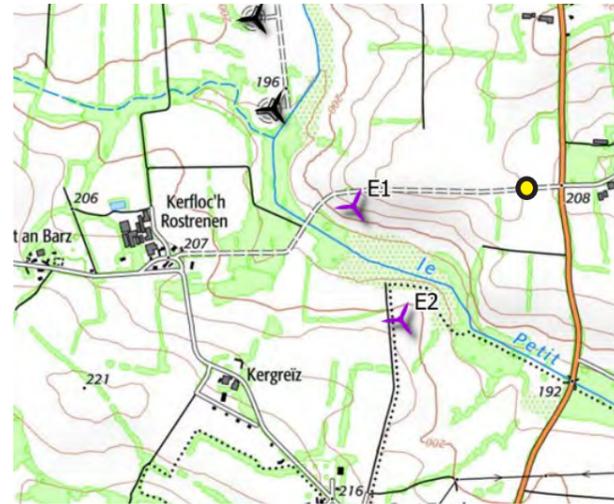


Figure 79 : *Exemple d'une table de lecture sur le parcours d'un sentier de randonnée*

■ M8 : PANNEAUX D'INFORMATION

En complément des tables de lecture implantées le long de l'itinéraire de randonnée (mesure M7), trois panneaux d'informations seront installés aux abords des éoliennes E1, E5 et E7, à proximité des postes de livraison, afin d'expliquer l'historique du projet et le fonctionnement de l'énergie éolienne.

Le coût de cette mesure est estimé à 2 500 € par panneau d'information.



● Panneau d'information

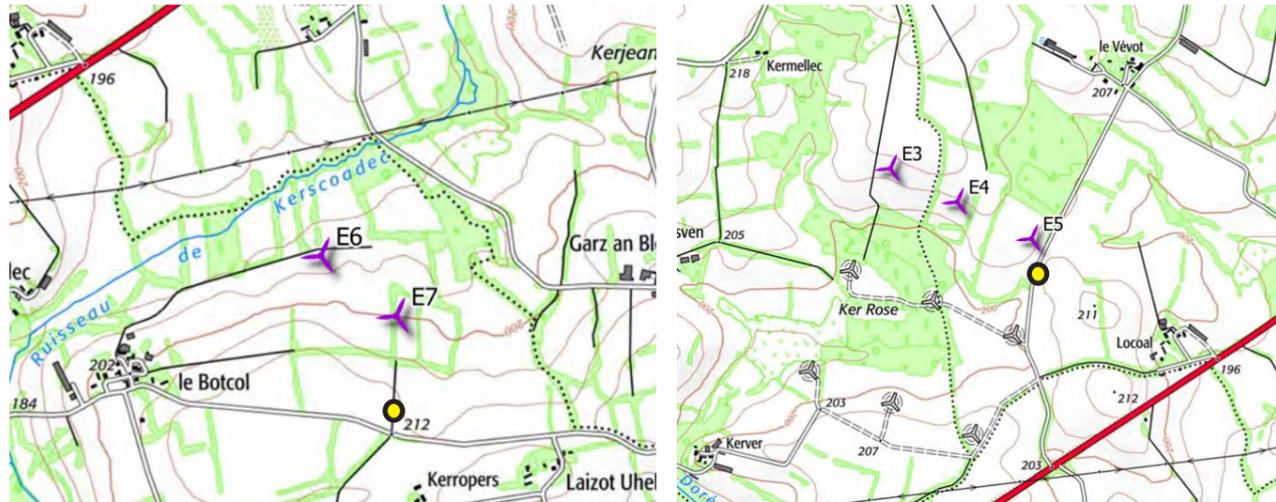


Figure 81 : Localisation des panneaux d'information aux abords des éoliennes E1, E5 et E7



Figure 82 : Exemple de panneau d'information au pied d'un parc éolien

Une mesure de réduction a été proposée :

- la plantation de haies au niveau d'habitations pour lesquelles les propriétaires en feraient la demande au sein du périmètre de l'aire d'étude immédiate (mesures M5 et M6)

Ainsi, on peut considérer que l'impact lié à la perception du projet depuis l'habitat et à la concurrence visuelle avec la silhouette de bourg a été réduit au maximum

Deux mesures d'accompagnement sont proposées :

- l'aménagement d'un itinéraire de découverte du paysage balisé (mesure M7)
- l'installation de panneaux d'information auprès des éoliennes (mesure M8)

3 . TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MESURES

NIVEAU D'ANALYSE	THEMATIQUE	NATURE DE L'IMPACT	NIVEAU D'IMPACT BRUT	MESURES D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION	IMPACT RESIDUEL	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	COÛT DES MESURES
ENJEU A L'ÉCHELLE DU PROJET	CONTEXTE EOLIEN	Phase chantier et démantèlement : N/A	NUL	N/A	NUL	N/A	N/A
		Phase exploitation : les implantations sont regroupées et alignées avec les parcs éoliens de Kergrist-Moëlou et de Ker Rose. Le projet s'inscrit dans la continuité du motif éolien existant. Les implantations respectent des inter distances homogènes entre les éoliennes projetées et celles existantes La différence de hauteur maximale des machines envisagées est compensée par les variations de hauteurs apparentes liées à l'éloignement et ne sera que localement perceptible. De plus, le gabarit maximal des éoliennes envisagées présente un rapport hauteur de mat / largeur du rotor homogène avec celui des éoliennes existantes.	FAIBLE	R : choix du site d'implantation dans la continuité des parcs existants de Kergrist-Moëlou et de Ker Rose R : choix de l'implantation en cohérence avec les parcs éoliens existants	NEGLIGEABLE A FAIBLE	N/A	N/A
	PERCEPTION DEPUIS L'HABITATOU CONCURRENCE VISUELLE DEPUIS UNE SILHOUETTE DE BOURG	Phase chantier et démantèlement : les installations de chantier impacteront temporairement le paysage rural environnant (bases de chantier, grues et engins de chantier)	FAIBLE	R : limitation des installations de chantier dans le paysage local R : Remise en état du site à la fin du chantier.	NEGLIGEABLE A FAIBLE	N/A	Inclus dans les coûts du chantier
			Phase exploitation : Les implantations sont adaptées au contexte éolien local et l'impact paysager essentiellement lié à un renforcement de la prégnance éolienne et non à une modification de l'appréciation générale du paysage quotidien et vécu des habitants. L'impact est qualifié de faible à modéré sur les principaux lieux d'habitat L'impact a été jugé fort pour 4 hameaux : les Isles, Locoal, Kerfloch et Kergreiz	FAIBLE A MODERE FORT pour les hameaux des Isles, Locoal, Kerfloch et Kergreiz	R : choix du site d'implantation dans la continuité des parcs existants de Kergrist-Moëlou et de Ker Rose R : choix de l'implantation en cohérence avec les parcs éoliens existants R : plantation en limite de propriété pour les hameaux dont l'impact est jugé fort R : fourniture de plants bocagers pour les habitations ayant des vues en direction du projet au sein de l'aire d'étude immédiate	FAIBLE A MODERE	N/A
		Phase chantier et démantèlement : Chantier perceptible depuis les axes de circulation proches. Impact faible.	FAIBLE	R : limitation des installations de chantier dans le paysage local	NEGLIGEABLE A FAIBLE	N/A	Inclus dans les coûts du chantier
		Phase exploitation : Appréciation du paysage peu modifiée depuis les axes routiers.	FAIBLE	R : choix du site d'implantation dans la continuité des parcs existants de Kergrist-Moëlou et de Ker Rose	NEGLIGEABLE A FAIBLE	A : aménagement du GR 37 le long de la RD 2164 A : Itinéraires balisés de randonnée à vélo	Aménagement du GR 37 : 32 000 euros HT

NIVEAU D'ANALYSE	THEMATIQUE	NATURE DE L'IMPACT	NIVEAU D'IMPACT BRUT	MESURES D'EVITEMENT ET DE REDUCTION	IMPACT RESIDUEL	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	COUT DES MESURES
		<p>Le projet va ponctuellement augmenter les séquences de visibilité vers un parc éolien tout en conservant une lisibilité d'inscription.</p> <p>La présence régulière de filtres (haies bocagères, bosquets ou constructions) le long de la route, mise en évidence dans l'état initial, va maintenir un certain degré de fermeture du paysage créant un rythme dans les perceptions, conforme aux caractéristiques du paysage traversé.</p>		R : choix de l'implantation en cohérence avec les parcs éoliens existants		A : Installation de trois panneaux d'information	<p>Aménagement d'un itinéraire de randonnée balisé : 28 000 euros HT</p> <p>Installation de trois panneaux d'information : 7 500 euros HT</p>
	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGERES ET SECTEURS PANORAMIQUES	<p><u>Phase chantier et démantèlement :</u> L'impact des installations de chantier est nul sur les structures paysagères et les secteurs panoramiques</p>	NUL A FAIBLE	R : limitation des installations de chantier dans le paysage local	NEGLIGEABLE A FAIBLE		R : Inclus dans les coûts du projet
		<p><u>Phase exploitation :</u> Le meilleur compromis a été étudié pour permettre la pérennité économique du projet, dont la CCKB est partenaire, et une intégration paysagère harmonieuse des éoliennes du Petit Doré.</p>	FAIBLE	<p>R : choix du site d'implantation dans la continuité des parcs existants de Kergrist-Moëlou et de Ker Rose</p> <p>R : choix de l'implantation en cohérence avec les parcs éoliens existants</p>	FAIBLE		R : Inclus dans les coûts du projet
	VISIBILITE OU COVISIBILITE AVEC UN MONUMENT HISTORIQUE OU UN SITE PROTEGE	<p><u>Phase chantier et démantèlement :</u> Chantier partiellement perceptible depuis les 2 édifices les plus proches (chapelle St-Lubin et église de Kergrist-Moëlou). Impact faible, limité à l'érection des grues et des éoliennes.</p>	FAIBLE	R : limitation des installations de chantier dans le paysage local	NEGLIGEABLE A FAIBLE	N/A	R : Inclus dans les coûts du chantier
		<p><u>Phase exploitation :</u> La chapelle de Saint-Lubin a fait l'objet de deux photomontages qui témoignent respectivement de la covisibilité depuis la RD 31 et de la visibilité depuis les abords de la chapelle. L'impact paysager du projet a été qualifié de modéré pour les deux simulations, dans la mesure où le projet renforce la prégnance de l'éolien sans modifier les caractéristiques fondamentales du paysage-écran de l'édifice.</p> <p>Impacts nuls à faibles pour les autres éléments patrimoniaux.</p>	<p>NUL A FAIBLE</p> <p>MODERE depuis la Chapelle de Saint-Lubin</p>	<p>R : choix du site d'implantation dans la continuité des parcs existants de Kergrist-Moëlou et de Ker Rose</p> <p>R : choix de l'implantation en cohérence avec les parcs éoliens existants</p>	NUL A FAIBLE	<p>A : Embellissement des abords de la chapelle de Saint-Lubin.</p> <p>R : Inclus dans les coûts du projet</p> <p>Embellissement des abords de la chapelle de Saint-Lubin : 7 500 € HT</p>	
						TOTAL	95 000 euros HT